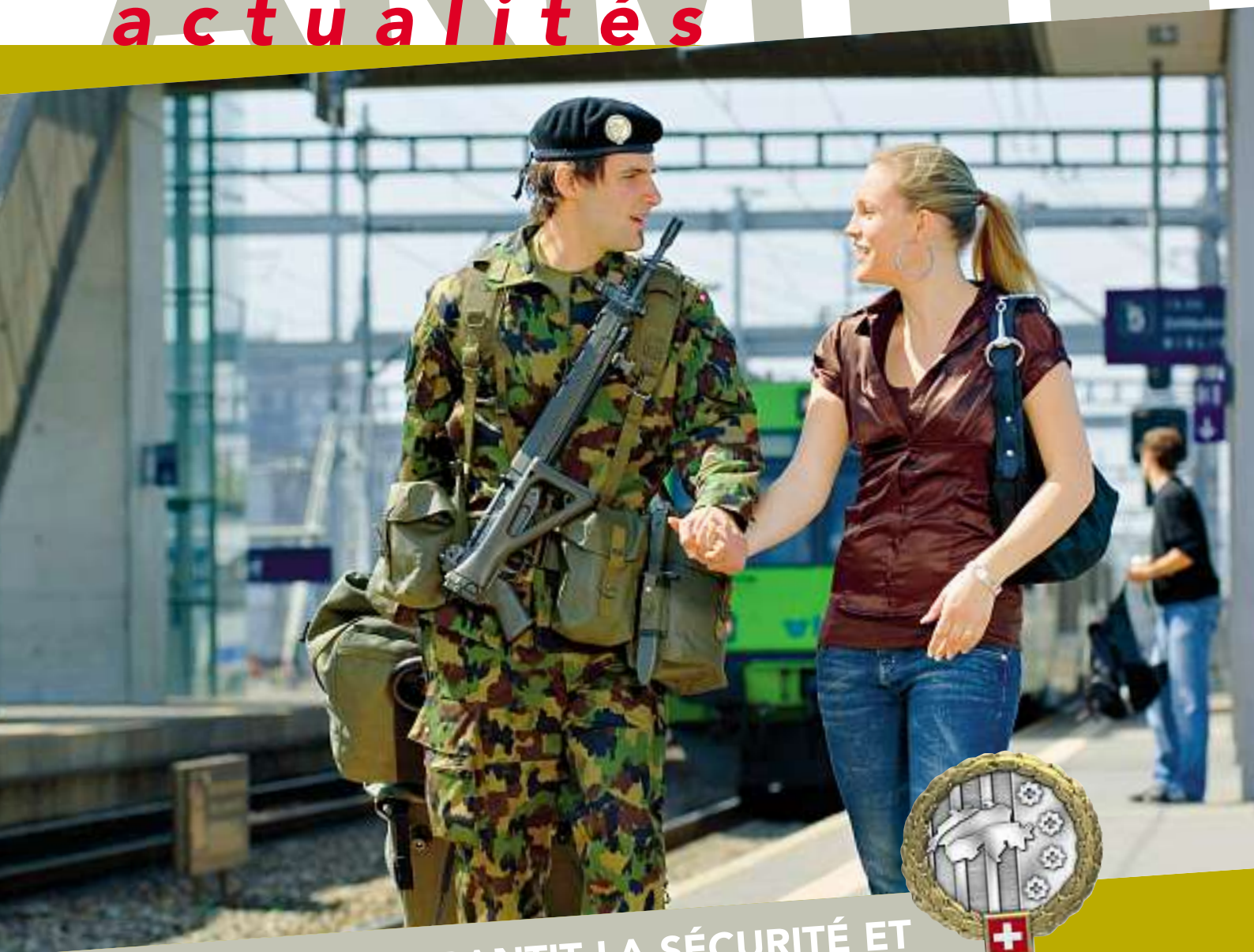




EDITION DU CHEF DE L'ARMÉE

ARMÉE

actualités



L'ARMÉE SUISSE GARANTIT LA SÉCURITÉ ET LA LIBERTÉ. AUJOURD'HUI ET DANS LE FUTUR.

A01 | LA VISION DE L'ARMÉE SUISSE

UNE BOUSSELE POUR MAINTENIR LE BON CAP DANS UN MONDE EN MUTATION.




A06 | L'INSTRUCTION DES CADRES MILITAIRES

ELLE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DES DIRIGEANTS CIVILES ET MILITAIRES.

A14 | APTÉ AU SERVICE MILITAIRE ?

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES LÉGENDES CONCERNANT L'APTITUDE.

Contenu juin 2007

3	Editorial	
4	La pharmacie de l'armée au service de l'approvisionnement économique du pays	
6	Patrouille des Glaciers 2008	
A1	La vision de l'Armée suisse	
A2	Une boussole pour l'Armée suisse : Nouvelle vision et stratégie	
A4	Journées de l'armée 2007 à Lugano	
A6	Instruction militaire des cadres : des explications simplifiées	
A8	Coordination de la formation civile et de l'instruction militaire	
A9	Travailler à l'armée – Pourquoi pas ?	
A11	L'équipement militaire – du béret aux bottes de combat : Que comprend l'équipement personnel du mil ?	
A14	Le citoyen suisse est-il encore apte au service militaire ?	
A16	A la recherche de juges pour la troupe	
A18	Les militaires en service long aux FA fournissent un appui à l'aérodrome de Bern-Belp	
A20	Ces listes de contrôle vous aident à préparer votre prochain CR	
A21	Une incorporation dans la réserve de l'armée: qu'en est-il concrètement ?	
A22	Le programme d'armement 2007	
A24	Le DDPS à la foire d'automne de Zurich Züspa	
7	Pouvoir des femmes à Dübendorf : Trois recrues, trois objectifs différents	
8	Grâce à REMOVE, des tonnes de ferraille disparaissent	
10	Agenda	
11	La Suisse prend du ventre – mais pas au service militaire !	
12	Ribbons	

Impressum

ARMEE actualités – le magazine pour les militaires de l'Armée suisse – Edition du Chef de l'armée

Paraît deux fois par année en français, italien et allemand

Prochaine édition :

2/2007	Délai de rédaction	01.10.2007
	Parution	30.11.2007

Editeur :

Chef de l'armée

Rédaction :

Communication Défense
Relations publiques Défense, Chef publications D

Traductions :

Services de traduction Défense

Mise en page et production :

Base de communication Défense, CME/Print
Ziegler Druck und Verlags AG, 8400 Winterthur

Changement d'adresse :

Militaires incorporés: par écrit au chef de section local. Autres: par écrit auprès Abo ARMEE Aktuell, ZEM/Print, Kommunikationsbasis Verteidigung, Stauffacherstrasse 65/14, 3003 Bern

Copyright :

DDPS, Défense

Internet :

www.armee.ch

Image de titre :

Entrer en service au CR : rendez-vous aux pages A11 et A20 pour découvrir ce qu'il faut emporter.
Photo: Alex Buschor / CME

Editorial



La diversité au lieu de l'uniformité !

Cette devise me vient à l'esprit lorsque je pense à l'armée de milice. Avec un bataillon suisse, on pourrait constituer tout un Etat. Un nombre considérable de professions y est en effet représenté. Le gestionnaire de fonds parlerait d'une diversification intelligente qui va bien entendu plus loin que le simple éventail des professions. L'Armée suisse est un excellent reflet de la société, avec toutes ses forces et toutes ses faiblesses, et cela me plaît.

En parlant de « reflet », j'entends déjà les critiques. Il est incontestable que nous pouvons encore augmenter la représentation des femmes dans l'armée. La tendance est d'ailleurs à la hausse. Le reproche de l'absence de légitimité militaire qui est sans cesse avancé lorsqu'on parle de reflet de la société est plus problématique.

Nous devons ici opérer une distinction entre les citoyens qui sont réellement préoccupés par l'avenir de l'armée de milice et qui abordent par conséquent ce thème et les autres. Des arguments solides permettent d'effacer les doutes des citoyens. En comparaison avec l'Armée 95, le taux d'aptitude au service militaire est certes moins élevé après le recrutement, mais durant l'école de recrues, le taux d'inaptitude est en revanche plus faible, ce qui signifie qu'à la fin de l'ER, les chiffres sont à peu près comparables. En d'autres termes, le nombre de recrues qui entrent au service est moins important, mais elles sont également moins nombreuses à être renvoyées à la maison par la suite. La procédure de recrutement plus poussée est certainement justifiée par des facteurs humains, mais les économies réalisées grâce à un choix conscient sont également évidentes. Il s'agit pour moi d'une situation de double profit. Le thème de l'aptitude est aussi abordé dans le présent magazine. Il faut en outre remarquer que 75 pourcent des conscrits accomplissent le service militaire, la protection civile ou le service civil, ce qui représente un bon taux.

Le deuxième groupe, qui déplore l'absence de légitimité militaire, conteste plutôt l'existence de l'armée. Ces personnes ont manifestement de la peine à admettre que c'est le peuple qui doit disposer de la dernière autorité au sein de l'Etat. Ce groupe ne supporte pas l'idée que la diversité puisse restreindre la propre autorité. En regardant l'histoire, on constate que ce sont ces mêmes camps politiques qui recherchaient déjà leur bonheur dans l'uniformité. Cette voie n'a toutefois jamais permis d'accéder au bonheur, bien au contraire. Cette conviction peine cependant à s'imposer.

Avec mes plus cordiales salutations

Cdt C Christophe Keckeis, chef de l'Armée



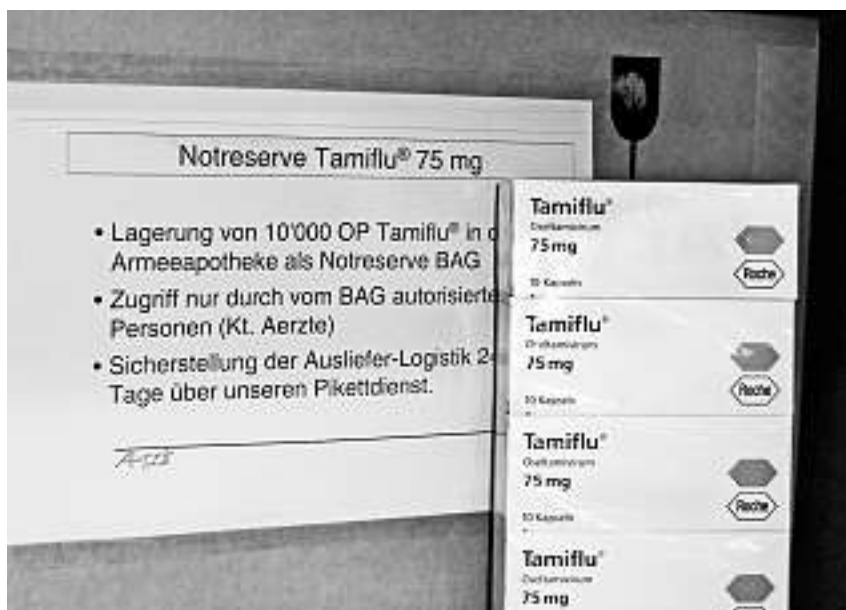
La pharmacie de l'armée au service de l'approvisionnement économique du pays

Pour éviter le pire en situation de crise

Début décembre 2006, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a communiqué qu'il avait acquis huit millions de doses vaccinales contre la grippe aviaire. La pharmacie de l'armée, qui assume en tant qu'organe rattaché à la Base logistique de l'armée (BLA) des tâches importantes dans toute la Suisse pour l'approvisionnement économique du pays, a été chargée grâce à sa position centrale de stocker ces doses de vaccin.

Eva Zwahlen, cheffe suppléante de la communication pour la BLA

A l'annonce des nouvelles victimes du redoutable virus H5N1, Heinz Moll, le chef de la pharmacie de l'armée à la Base logistique, ne perd pas son sang-froid. En effet, pour ce spécialiste, la Suisse est très bien préparée à faire face à une pandémie en comparaison avec d'autres pays. «En 2002 déjà, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réunissait ses principaux partenaires pour planifier la suite des opérations. La pharmacie de l'armée en a fait partie dès le départ», a poursuivi Heinz Moll. Début décembre 2006, l'OFSP a communiqué que l'entreprise pharmaceutique GlaxoSmithKline avait été mandatée pour fournir huit millions de doses vaccinales, une quantité suffisante pour toute la population suisse. Ce vaccin, qui est administré pour lutter contre le redoutable virus H5N1 de manière prophylactique, est un vaccin de type «pré-pandémique» (pandémie = épidémie), c'est-à-dire qu'il confère à la population une première protection et prépare ainsi à la prise d'autres médicaments.



En situation d'urgence, la pharmacie de l'armée pourrait employer la matière première qu'elle possède pour fabriquer elle-même un produit pharmaceutique à base d'oseltamivir, le principe actif du Tamiflu.



Heinz Moll (à droite), le chef de la pharmacie de l'armée, et Thomas Meister, le chef du domaine Technique et production pharmaceutiques de la pharmacie de l'armée. (Photos: Eva Zwahlen)

Un vaccin bien gardé

Thomas Meister, le chef du domaine Technique et production pharmaceutiques de la pharmacie de l'armée, est membre depuis le début de l'année 2002 du groupe de travail «Influenza» formé au niveau fédéral. Dirigé par l'OFSP et créé pour répondre aux exigences de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui demande à tous les pays de se prémunir contre la grippe aviaire, ce groupe de travail est l'occasion pour Thomas Meister de transmettre le savoir-faire acquis par la pharmacie de l'armée. L'action commune et la collaboration entre les différents organes fédéraux sont en effet propices au partage des connaissances. En outre, la pharmacie de l'armée n'a pas été choisie par hasard pour stocker ces doses de vaccin. Comme l'explique le pharmacien de l'armée, il faut remplir certaines



Ueli Haudenschild, Dr phil. nat, chef du secrétariat pour le domaine « produits thérapeutiques » de l'approvisionnement économique du pays.

conditions pour pouvoir entreposer des vaccins. L'entreprise doit donc obtenir une autorisation valable pour le commerce de gros, l'importation et l'exportation de produits pharmaceutiques et, en règle générale, une autorisation pour la fabrication de tels produits. Dans le cas de la pharmacie de l'armée, l'institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic est chargé d'effectuer un audit tous les deux ans et ainsi de distribuer les autorisations.

La pharmacie de l'armée est le seul organe de la Confédération au bénéfice d'une autorisation pour le stockage, la distribution et la fabrication de produits pharmaceutiques. Les doses de vaccin commandées contre la grippe aviaire sont actuellement entreposées dans un endroit tenu secret. Le personnel de la pharmacie de l'armée est donc instruit à l'arme pour la surveillance des installations souterraines.

Si la situation devient alarmante, la marche à suivre est la suivante : sur la base d'une évaluation de la situation, l'OFSP décide de délivrer les doses de vaccin et charge la pharmacie de l'armée d'exécuter cette mesure. Cette dernière dis-

tribue à son tour le vaccin sur l'ensemble du territoire en mandatant une entreprise de logistique civile conformément à un contrat conclu préalablement. En effet, le transport et le stockage de vaccin sont des étapes particulièrement délicates, puisque la température de la chambre réfrigérée et celle du camion doit être maintenue entre les 2°C et les 8°C. La troisième étape consiste finalement à distribuer les doses de vaccin aux grossistes ou aux hôpitaux dans tous les cantons, une tâche qui relève véritablement de l'exploit dans le domaine de la logistique.

Stockage des biens d'importance vitale

En tant que centre de compétences dans le domaine pharmaceutique, la pharmacie de l'armée accomplit des tâches importantes pour l'approvisionnement économique du pays (AEP), telles que le stockage, et dans certains cas également l'élaboration, de produits pharmaceutiques spécifiques compris dans le système des réserves obligatoires. Afin de réagir face aux risques de pandémie, la pharmacie de l'armée a demandé aux cantons de se charger de l'élaboration du principe actif du Tamiflu, et ce dans un but prophylactique.

L'AEP a quant à lui pour mission de garantir l'approvisionnement de la population en biens d'importance vitale s'ils viennent à manquer (voir la case correspondante). Selon le « plan produits thérapeutiques » de l'AEP, les « biens d'importance vitale » désignent entre autres les antibiotiques, les inhibiteurs de la neuraminidase (l'enzyme neuraminidase est déterminante pour la propagation du virus de la grippe), les insulines (composante du traitement de formes particulières de diabète sucré), les masques de protection et les poches pour don du sang. En raison de leur grande nécessité, ces produits sont stockés dans des réserves obligatoires.

Une pénurie de tels biens peut être causée par exemple par une attaque terroriste lancée au moyen de gaz de combat. Pour le DDPS, on ne

peut exclure en Suisse une attaque de ce type, bien que les groupements terroristes aient renoncé par le passé à employer les armes biologiques en raison de leur complexité et que la Suisse ne soit pas actuellement le pays le plus menacé par une attaque terroriste. Toutefois, des programmes d'armement biologique sont mis sur pied aujourd'hui encore à un niveau étatique et la transmission des connaissances ainsi que la distribution de la technologie dans ce domaine seront difficiles à maîtriser à l'avenir. Une préparation adéquate face aux menaces du terrorisme biologique constitue par conséquent un enjeu pour la Suisse. Non sans raison, les « Centers for Disease Control » aux Etats-Unis (www.cdc.gov) parlent d'une liste d'au moins douze agents pathogènes, appelés « Les douze salopards », dont l'utilisation pourrait être envisagée pour perpétrer un acte terroriste. ■

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (AEP)

L'approvisionnement économique du pays (AEP) est une unité administrative rattachée au Département fédéral de l'économie (DFE). Elle comprend un office fédéral (OFAE) fonctionnant comme un organe d'état-major et un organe de milice constitué de cadres du secteur privé, chargés de partager leurs expériences dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, des produits thérapeutiques, des transports, de l'industrie et du travail au cours de deux semaines par année. En collaboration avec les cadres de milice, l'AEP tâche de déterminer régulièrement quelles sont les menaces actuelles en examinant différents aspects. Leur travail consiste dès lors à se demander notamment si les biens d'importance vitale permettront d'approvisionner toute la population, si certains événements (terrorisme biologique, etc.) pourraient faire grimper en flèche la demande d'un bien particulier et si l'économie pourrait maîtriser cette demande malgré cette forte augmentation. En cas de nécessité, l'AEP prend les mesures requises pour s'assurer de pouvoir approvisionner toute la population. Dans ce cadre, la primauté revient à l'économie, l'Etat n'agit que subsidiairement. Pour de plus amples renseignements : www.bwl.admin.ch

La Patrouille des Glaciers fait désormais partie des championnats du monde



La 13^e édition de la Patrouille des Glaciers (PDG) aura lieu du 16 au 19 avril 2008. Les sportifs intéressés peuvent se préinscrire dès à présent. Les patrouilles militaires sont en principe prioritaires.

Lt col Stefan Wyrer, commandement PDG 2008

Le parcours est effectué en une seule étape par une équipe composée de trois patrouilleurs. Les participant(e)s peuvent choisir entre deux parcours :

Parcours A de Zermatt à Verbier :

longueur 53 km, dénivellation +3994 m / -4120 m,
110 km-effort.

Parcours B d'Arolla à Verbier :

longueur 26 km, dénivellation +1881 m / -2361 m,
50 km-effort.



Les patrouilles intéressées peuvent se préinscrire jusqu'au 22 octobre 2007 sur le site Internet www.pdg.ch. Elles recevront ensuite le formulaire d'inscription définitive qui doit être retourné d'ici au 28 novembre 2007 au plus tard. Les patrouilles seront informées d'ici au 22 décembre 2007 si elles obtiennent une place de départ ou si elles sont inscrites sur la liste d'attente. Comme l'an dernier, deux départs seront lancés pour les parcours A et B en 2008.

La PDG fait désormais partie des championnats du monde de longue distance de l'International Mountaineering and Climbing Federation UIAA. Avec les championnats du monde de l'UIAA-Ski Mountaineering qui se dérouleront du 25 février au 1^{er} mars 2008 aux Portes-du-Soleil en Bas-Valais, la PDG constitue le deuxième rendez-vous important du ski-alpinisme en Suisse en 2008. Avec la France et l'Italie, la Suisse fait partie des meilleures nations de ski-alpinisme. ■

(Photos : via cdmtd PDG)

La vision de l'Armée suisse

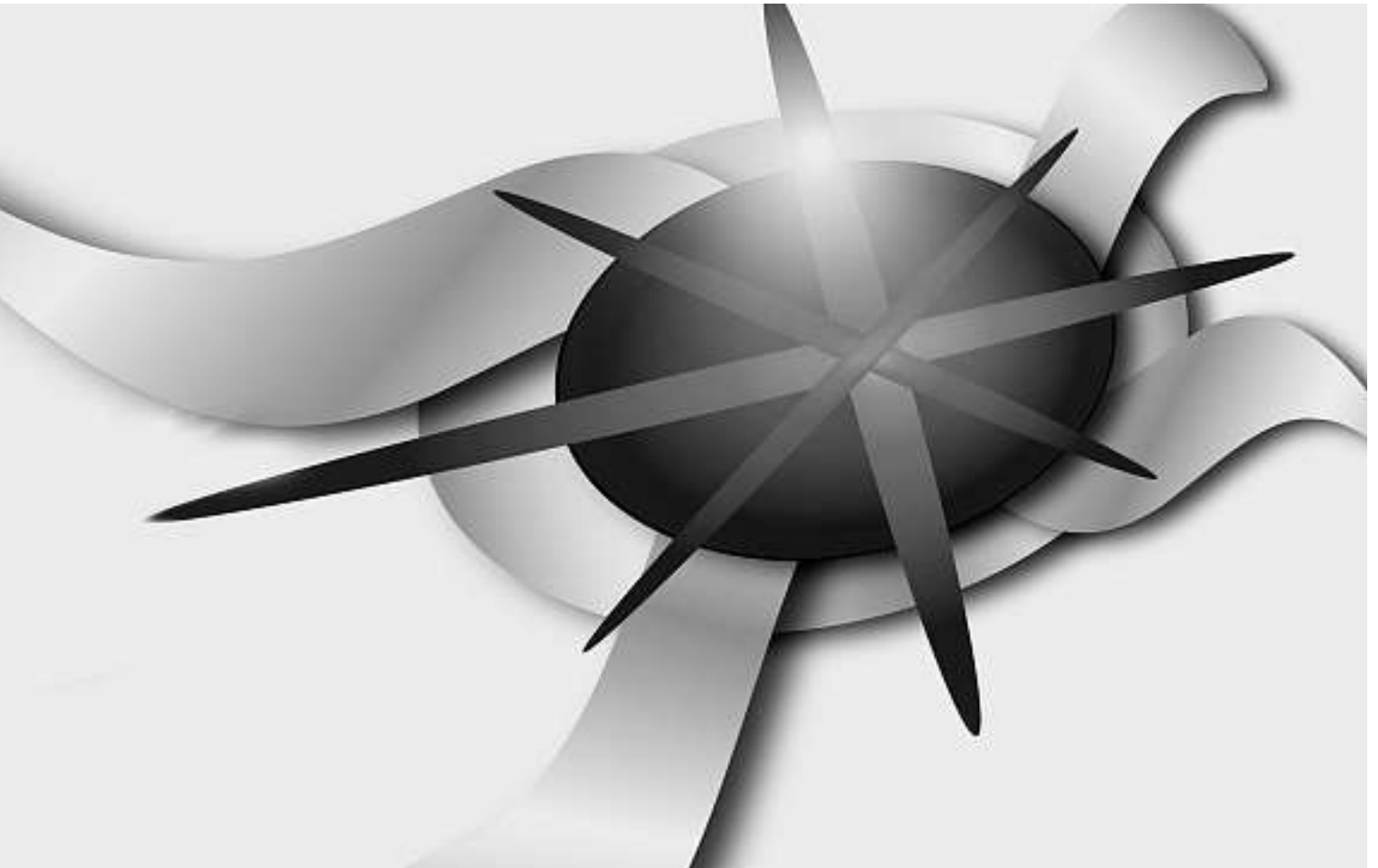
L'Armée suisse garantit la sécurité et la liberté, aujourd'hui et dans le futur

- Nous contribuons de manière décisive et judicieuse à la sécurité et à la souveraineté de notre pays.
- Nous accomplissons conjointement et avec efficacité les missions qui nous incombent en vertu de la Constitution et de la loi sur l'armée et l'administration militaire et nous orientons l'armée vers les engagements probables.
- Nous sommes crédibles, reconnus et soutenus par la population, la politique et l'économie.
- Nous sommes considérés comme des partenaires fiables de la politique de sécurité.



Nouvelles vision et stratégie

Une boussole pour l'Armée suisse



Depuis que la nouvelle Armée suisse a été lancée en janvier 2004, de nombreuses vies humaines ont été sauvées grâce à notre institution. En nous basant sur des valeurs et des principes sains, nous nous sommes efforcés de prendre part à la sécurité de la Suisse et de ses habitants. Nous avons aussi soulagé les misères humaines dans de nombreux pays, par exemple en Indonésie et au Kosovo. Mais comment l'armée doit-elle se comporter dans les années futures ?

CdtC Christophe Keckeis, chef de l'Armée

Afin que l'armée soit conduite et engagée de manière responsable, et afin que tous les militaires et collaborateurs de l'armée puissent partager les mêmes principes, une vision et une stratégie ont été développées pour l'horizon 2015. De la science-fiction ? Non : une boussole pour maintenir le bon cap dans un monde en mutation. Il s'agit de mobiliser les regards

et les activités de tous les partenaires de l'armée en direction d'une cible commune.

Quelle est la situation de départ ?

La nouvelle orientation de l'armée est une réussite. La réduction du temps de service décharge le militaire au même titre que l'économie. Dans le domaine de la relève des cadres, il a été développé de nouvelles sources de motivation (devenir officier en un an, aspects financiers, certification). L'intérêt de l'économie à l'égard de la formation opérative des cadres s'est accru. La modernisation de l'armée est reconnue et appréciée à sa juste valeur.

L'armée fournit une contribution concrète au profit de la sécurité de la Suisse. En chiffres, cela représente quelque 900 militaires en engagement, dans une proportion de 600 en Suisse et 300 à l'étranger. A Berne, à Zurich, en Bosnie, au Kosovo et dans de nombreux autres endroits du globe, des êtres humains bénéficient de la veine humanitaire et du savoir-

faire de l'Armée suisse. Le soldat de milice suisse est un militaire issu du peuple au service du peuple. C'est un principe sain qui doit subsister. Par ailleurs, l'armée se tient prête à assister les forces d'engagement civiles dans l'éventualité d'une situation extraordinaire. A titre d'exemple, EURO 2008 ne pourrait simplement pas avoir lieu sans l'appui de l'armée. Cela dit, l'armée va poursuivre son développement. La menace évolue, mais elle ne va pas diminuer. La nostalgie ou l'utopie n'ont par conséquent pas leur raison d'être.

Nouvelle vision

Nous voulons établir une relation de confiance avec les citoyennes et les citoyens du pays. Nous devons donc travailler de manière crédible et transparente. La nouvelle vision constitue le fil rouge de nos activités jusqu'en 2015. Elle n'est pas destinée uniquement aux chefs des échelons supérieurs, mais s'adresse à tous les partenaires de l'armée. Les militaires de milice sont directement concernés par la nouvelle vision de l'armée, dans la mesure où elle traite des aspects sociaux, culturels et politiques. Chaque soldat, chaque sous-officier, chaque officier peut et doit réfléchir aux conséquences pour lui-même. Les éléments de cette vision sont aussi nos valeurs. Si toutes et tous vivent activement ces valeurs, nous pourrions mieux répandre le sentiment que l'armée appartient aux citoyens, qu'une armée crédible a besoin de la contribution de chacun, et que le système de milice appuyé par une base professionnelle efficace constitue la meilleure assurance sécurité pour notre pays.

Objectifs stratégiques

De la nouvelle vision découle une série d'objectifs stratégiques qui ont eux-mêmes une influence sur le plan général de l'armée, sur le budget, et même sur l'évaluation annuelle individuelle des salariés de la Défense. Les objectifs stratégiques forment un ensemble cohérent avec la vision.

Ces nouveaux instruments de conduite sont en relation directe avec la vision élaborée au début de l'année par le Département fédéral de la

défense, de la protection de la population et des sports, intitulée «Une Suisse en sécurité et en liberté avec une population qui bouge et soit apte à la performance». En voici quelques extraits : « Nous sommes le

centre de compétences et de prestations de la Confédération pour la sécurité stratégique et la défense nationale, l'appui subsidiaire aux autorités civiles, la promotion de la paix, la sécurité et la protection de la population ainsi que l'aide en cas de catastrophe et de situation de détresse. Par nos prestations, nous garantissons des fonctions de base essentielles de l'Etat dont une société moderne ne peut se passer. Nous assurons la promotion de la cohésion sociale et nous contribuons de manière significative à la stabilité politique et à la prospérité économique. Nous cherchons à mettre à profit les

synergies et nous sommes prêts à assumer d'autres tâches et responsabilités. »

La nouvelle vision sera progressivement mise en œuvre et il faudra s'attendre à des conséquences à tous les niveaux. L'analyse et la concrétisation de la vision auront des répercussions sur la doctrine, l'administration, l'organisation, l'instruction, le matériel et le personnel. La vision ne doit pas rester un tigre de papier. Au cours des prochains mois, de nombreux moyens de communication et d'instruction seront mis à disposition des chefs à divers niveaux. Il leur appartiendra de mobiliser et de motiver militaires et collaborateurs. ■

La vision de l'Armée suisse

L'Armée suisse garantit la sécurité et la liberté, aujourd'hui et dans le futur.

- Nous contribuons de manière décisive et judicieuse à la sécurité et à la souveraineté de notre pays.
- Nous accomplissons conjointement et avec efficacité les missions qui nous incombent en vertu de la Constitution et de la loi sur l'armée et l'administration militaire et nous orientons l'armée vers les engagements probables.
- Nous sommes crédibles, reconnus et soutenus par la population, la politique et l'économie.
- Nous sommes considérés comme des partenaires fiables de la politique de sécurité.

SICUREZZA 07/08 : JOURNÉES DE L'ARMÉE À LUGANO

UNE ARMÉE EN TROIS DIMENSIONS DANS LE PAYS



À L'OCCASION DES JOURNÉES DE L'ARMÉE 2007, QUI AURONT LIEU DU 20 AU 25 NOVEMBRE 2007, L'ARMÉE SUISSE SE PRÉSENTERA POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA POPULATION EN MILIEU URBAIN. LES QUELQUES 50'000 VISITEURS ATTENDUS PAR LES ORGANISATEURS SUR LES 12'000 M² D'EXPOSITION ET LES 300'000 M² DE PRÉSENTATION POURRONT ALORS DÉCOUVRIR UNE ARMÉE DANS SES TROIS DIMENSIONS, À SAVOIR L'AIR, LE SOL ET L'EAU. LES VISITEURS AURONT EN OUTRE L'OCCASION DE FAIRE EUX-MÊMES L'EXPÉRIENCE DE L'ARMÉE.

Les trois missions de l'armée garanties dans la constitution, soit la sauvegarde des conditions d'existence, la sûreté sectorielle et enfin la défense et la promotion de la paix, seront présentées par le biais de présentations statiques et dynamiques. Pour exécuter ses missions, l'armée a besoin d'hommes, de moyens et d'une organisation. Une présentation spéciale sous forme de parcours permettra dès lors de montrer au public de manière marquante le rôle de l'homme au sein de l'armée ou en interaction avec elle. Ce parcours doit également présenter les voies que peuvent suivre les citoyennes et les citoyens suisses âgés de 17 à 65 ans au sein de l'armée, que ce soit en tant que milicien ou que professionnel.

LE SITE DE LUGANO

Après les expositions d'Emmen en 1991 et de Frauenfeld en 1998, les journées de l'armée 2007 ont lieu pour la première fois en milieu urbain. L'objectif est de donner au public la possibilité de découvrir une armée polyvalente, dynamique et proche du citoyen et de le faire participer à des activités. Cette exposition à l'air libre et en partie couverte a été conçue au sein de la population et pour la population. Une démonstration de performances, des expositions statiques et de nombreuses présentations dynamiques ont été prévues à trois

emplacements principaux, à savoir ceux de Lido, de Conza et de Cornaredo. Les Forces terrestres et les Forces aériennes, la logistique et l'aide au commandement ainsi que l'instruction des cadres vont donc saisir l'occasion de démontrer toute l'étendue de leurs compétences.

À l'emplacement de **Lido** auront lieu les présentations concernant la sauvegarde des conditions d'existence et la sûreté sectorielle. Le public pourra alors naviguer sur le lac à bord d'un canot à moteur militaire et prendre une collation au bar sur un pont flottant.

À l'emplacement de **Conza**, les visiteurs, protégés des intempéries, auront la possibilité de suivre les missions de l'armée à l'aide de divers supports multimédias. Le public pourra donc explorer tous les moyens que l'armée peut déployer dans les domaines des Forces terrestres, des Forces aériennes, de la transmission, de l'informatique et de la logistique.

À l'emplacement de **Cornaredo** finalement auront lieu, pour la première fois en milieu urbain, des démonstrations pratiques des moyens dont disposent les Forces terrestres et les Forces aériennes. Hormis les présentations des F/A 18 et des chars Léopard, bien d'autres aspects de l'armée seront à découvrir, notamment l'engagement des éclaireurs parachutistes.



LES DIMENSIONS D'UNE SORTIE FAMILIALE



PROGRAMME

MARDI 20 NOVEMBRE,
ouverture dans l'après-midi
—

**MERCREDI 21 NOVEMBRE
JUSQU'AU**

SAMEDI 24 NOVEMBRE,
de 10h00 à 22h00 :
exposition, démonstrations
et présentations
—

DIMANCHE 25 NOVEMBRE,
de 10h00 à 18h00 :
exposition, démonstrations
et présentations
—

SAMEDI ET DIMANCHE :
Air Display, avec la Patrouille
Suisse notamment
—

HIGHLIGHTS

Événements particuliers organisés à Locarno (portes ouvertes à la base aérienne) et à Isonne (démonstrations des formations d'exploration et des grenadiers de l'armée).

Les formations musicales n'ont pas été oubliées : organisation de concerts avec le Swiss Army Brass Band et pour les jeunes de la musique rock, pop, funk et soul avec le Swiss Army Gala Band.

JOURNÉES 07 : UNE SORTIE FAMILIALE !

En collaboration avec les organisations touristiques locales, il a été prévu de proposer des forfaits individuels ou familiaux comprenant le transport, les nuitées et toute l'offre touristique de Lugano et du Tessin. Les journées de l'armée 07 doivent être un événement pour toute la famille !

Informations mises à jour à l'adresse
www.armee.ch/armeetage

CI VEDIAMO A LUGANO !

L'instruction des cadres militaires et ses répercussions dans le civil

Stages de formation hors pair à tous les échelons



De nos jours, l'instruction des cadres supérieurs de l'armée doit satisfaire aux exigences aussi bien des dirigeants civils que militaires. Par conséquent, celui qui décide de suivre des cours de perfectionnement militaires ne doit pas uniquement acquérir des connaissances qui lui serviront pour ses engagements dans l'armée, il doit aussi pouvoir en tirer profit dans sa vie privée et professionnelle. C'est pourquoi l'armée préconise des temps d'instruction plus courts ainsi qu'une coopération étroite avec les centres de formation civils.

Jörg Birnstiel, chef de la Communication FSCA

Les futurs cadres de l'armée apprennent à résoudre des problèmes, à prendre des décisions, à diriger des collaborateurs, à assumer des responsabilités. L'avantage majeur de l'instruction militaire par rapport aux modèles de conduite appliqués dans l'économie privée réside dans l'entraînement sans relâche – répéter encore et encore – et cela, dans des conditions parfois difficiles et sous la pression du temps. Le cadre de milice acquiert par ce biais des compétences de commandement qu'il peut appliquer à la lettre dans sa vie privée et professionnelle.

Points d'accréditation Bologne et certificats civils

Elargissement des synergies avec l'environnement civil : à la faveur de la coopération entre la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) et d'autres établissements scolaires suisses (EPFZ, Uni Lucerne, Haute école commerciale Lucerne HSW, Haute école de technique et d'architecture HTA Coire), les participants aux stages de formation ont la possibilité de collectionner des « points de formation » selon le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). A titre d'exemple, la FSCA et la Haute école de technique et de commerce (HTW) de Coire ont signé une convention de coopération. Concrètement, la HTW de Coire offre depuis 1995 aux élèves des cours d'état-major général la possibilité d'accomplir un Executive MBA moyennant l'imputation de 20 à 32 points d'accréditation et une réduction des frais d'écologie. Par ailleurs, d'autres stages de formation sont récompensés par des diplômes ou des certificats civils (formation au commandement des cadres subalternes et moyens reconnue par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie).

Temps d'instruction réduits

De fait, la formation des cadres de notre armée de milice n'a plus grand-chose à voir avec celle d'antan. Par le passé, l'instruction classique prévoyait 17 semaines d'école de recrues suivie le cas échéant de l'école de sous-officiers ponctuée du service pratique, et ce n'était qu'en troisième étape que pouvait venir se greffer l'instruction au rang d'officier – suivie, elle aussi, d'un service pratique. Un tel système impliquait de longues absences de son poste de travail et restreignait les possibilités de perfectionnement civil. Aujourd'hui, la formation des cadres militaires tient compte de cette situation.

L'ensemble des recrues débute par une instruction de base générale d'une durée de 7 semaines. Les candidats à un avancement sont ensuite directement aiguillés vers une école de candidats de 10 semaines. Le militaire qui désire suivre une instruction de chef de groupe accomplit dans la foulée une école de sous-officiers de 4 semaines. Au terme d'une semaine d'interruption de service, les nouveaux caporaux enchaînent alors avec un stage de 7 semaines auquel vient s'ajouter un service pratique de 5 à 8 semaines.

Pour les sous-officiers supérieurs, l'instruction se déroule selon le même modèle à l'exception du fait que leur instruction technique est spécifiquement calquée sur leurs activités futures. Les candidats au rang d'officier commencent également le stage de formation d'officier d'une durée de 4 semaines immédiatement après les 7 plus 10 semaines mentionnées ci-dessus. Puis, après une semaine d'interruption de service, ils entrent à l'école d'officiers qui dure 15 semaines. Enfin, directement à la suite de l'école d'officiers, il leur reste à effectuer un service pratique de 6 à 9 semaines.

La FSCA propose d'autres stages de formation aux militaires ayant atteint le rang d'officier : les cadres de milice sont aiguillés vers les cours dispensés par les deux commandements FSCA, à savoir l'Ecole centrale de Berne et Lucerne, ainsi que l'Ecole d'état-major général de Kriens. L'Académie militaire (ACAMIL) de l'EPFZ à Birmensdorf et Zurich et l'Ecole de sous-officiers de carrière (ESCA) à Herisau constituent quant à elles les centres de formation des militaires professionnels.

Les stages de formation de l'Ecole centrale (EC)

L'EC enseigne les bases de portée générale à l'attention des futurs chefs de section, commandants d'unité, commandants de corps de troupe et officiers d'état-major des échelons corps de troupe et Grande Unité.

- Stage de formation central des officiers (SF of) : dans l'armée, tous les candidats officiers sont instruits dans un tronc commun pendant quatre semaines. Ce stage est organisé trois fois par année. Plus d'un millier de participants le suivent annuellement.
- Les futurs commandants d'unité acquièrent les connaissances de base nécessaires au commandement d'une compagnie en suivant le stage de formation au commandement I (SFC I). C'est au cours de ce stage qu'il est décidé dans quels domaines le futur officier sera engagé. Les trois stages annuels accueillent au total quelque 150 participants.
- Le stage de formation d'état-major I (SFEM I) propose aux collaborateurs d'état-major de l'échelon corps de troupe de se perfectionner dans le travail d'état-major et le travail d'équipe tout en développant l'esprit de synthèse. Ce stage de formation est en général précédé d'un cours technique dans la catégorie d'arme correspondante.
- Stage formation au commandement II (SFC II) : ce stage, destiné aux futurs commandants de bataillon et de groupe ainsi qu'à leurs suppléants, dispense l'instruction de base nécessaire à la conduite et au développement d'un bataillon ou d'un groupe. Le SFC II est subdivisé en deux modules. Le premier dure quatre semaines et le second deux semaines. Là aussi, il s'agit d'un stage de formation technique pour adjutants, officiers de renseignements, officiers de la disponibilité, officiers de la logistique ou encore pour les cadres du service territorial.

Les stages de formation de l'Ecole d'état-major général (EEMG)

Les stages d'instruction de base à l'attention d'officiers de l'armée triés sur le volet enseignent les ficelles du métier pour les activités d'état-major, la planification des engagements d'une formation d'engagement à l'échelon brigade/région territoriale, et permettent d'approfondir les connaissances militaires. Les stages de perfectionnement enseignent quant à eux la conduite des domaines de base du commandement ainsi que de l'état-major dans la planification et la conduite de l'engagement. Les stages de



(Photos : CME)

formation d'état-major II apprennent aux officiers supérieurs comment fournir leur contribution technique dans le processus de planification des opérations. Enfin, l'entraînement des Grandes Unités (brigade, régions territoriales) et des bataillons sur le simulateur de commandement constitue également une tâche de l'EEMG.

Place au dialogue

Les participants aux stages ne marchent plus « à la baguette ». Ce sont des clients. Pour être à même de remplir sa mission, l'armée a besoin des cadres les plus brillants de l'économie privée. Ayant conscience que les entreprises ont souvent de la peine à surmonter de telles absences, la Formation supérieure des cadres s'efforce de se plier aux normes de qualité de l'European Foundation for Quality Management (EFQM). Partant de ce principe, il est régulièrement demandé aux participants ainsi qu'aux commandants et aux employeurs civils de se prononcer sur les adaptations susceptibles d'améliorer encore la qualité des stages. Chaque année, la FSCA propose en outre à l'attention des employeurs des journées de visite des stages dispensés. ■

Le modèle d'instruction XXI/08

Coordination de la formation civile et de l'instruction militaire

Dans le développement du modèle d'instruction XXI, l'armée accorde une grande importance à la coordination entre l'instruction militaire et la formation civile. Le changement constant rend plus difficile la coordination entre le service militaire et la formation professionnelle ou les études. Une planification à temps et minutieuse est indispensable.

Claude B. Sonnen, Personnel de l'armée (J1)

Le modèle d'instruction XXI a fait ses preuves. C'est pourquoi le modèle des trois départs, la durée totale de l'instruction et la formation complémentaire seront maintenus. Certaines adaptations sont toutefois nécessaires :

- Les futurs cadres doivent pouvoir acquérir une plus solide expérience pratique de la conduite.

- Les nouveaux plans d'études des hautes écoles (« Modèle de Bologne ») doivent être pris en considération.
- Les militaires professionnels doivent pouvoir être déchargés.

Les changements essentiels

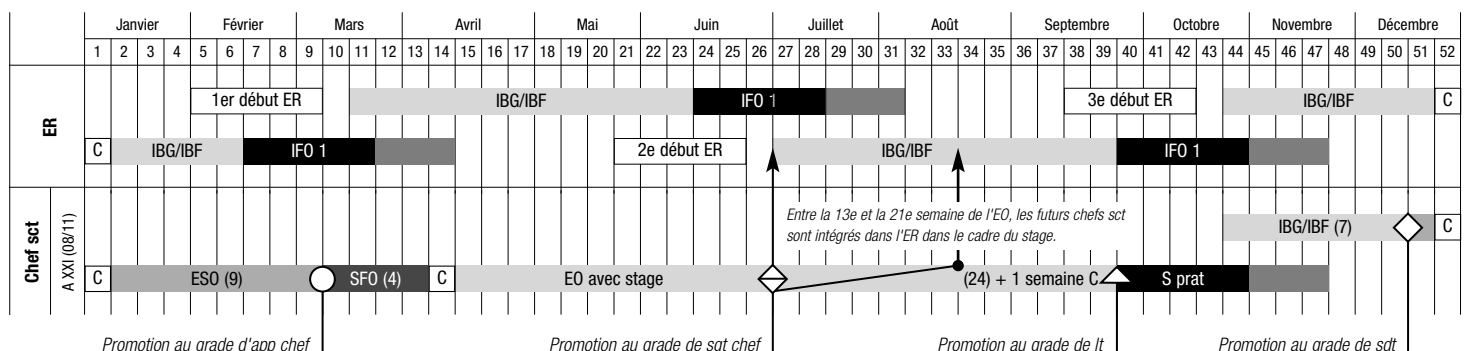
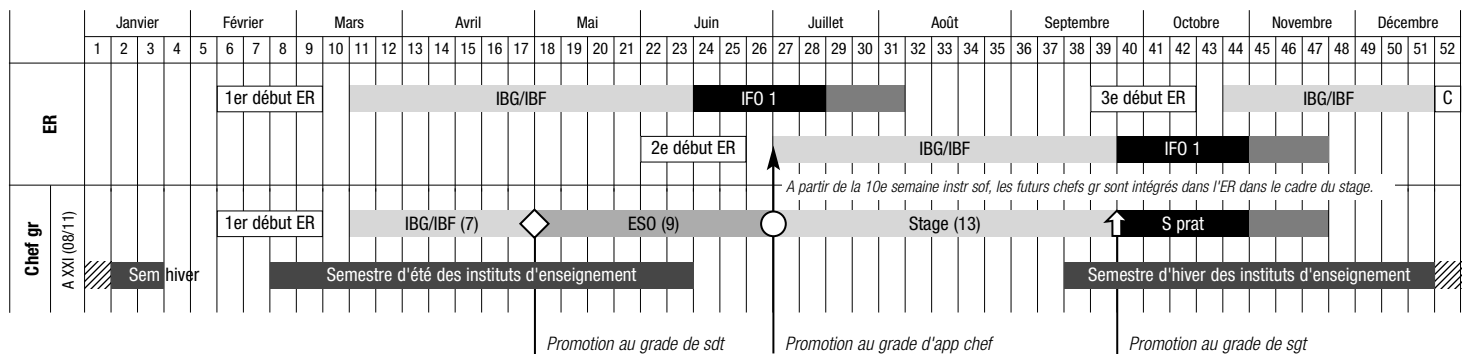
- Après sept semaines d'école de recrues (ER), les aspirants sous-officiers et les aspirants officiers qui ont reçu une proposition d'avancement accomplissent l'école de sous-officiers de neuf semaines.
- Les aspirants chefs de groupe débutent ensuite le stage dès le début de la prochaine ER.
- Après l'école de sous-officiers, les aspirants officiers accomplissent le stage de formation pour officiers de quatre semaines.
- Le stage de formation pour officiers de quatre semaines devient ainsi le premier bloc

d'instruction des futurs aspirants officiers après l'école de sous-officiers.

- L'école d'officiers avec stage dure 25 semaines (y compris une semaine de congé général). En fonction de la formation d'application, le stage commence entre la première et la huitième semaine de l'école de recrues.

Représentation graphique pour les chefs de groupe et les chefs de section

Les indications ci-après se réfèrent au modèle de base. Il existe des exceptions, notamment au sein des Forces aériennes, pour certaines fonctions de la logistique et pour les grenadiers.



IBG = Instruction de base générale; IBF = Instruction de base spécifique à la fonction; ESO = École de sous-officiers; IFO 1 = Instruction en formation 1; EO = École d'officiers; C = Congé; ER = Ecole de recrues

Introduction

Le nouveau modèle sera introduit à partir du 1^{er} janvier 2008. Afin que les cadres soient préparés au stage dès le premier départ de l'école de recrues 2008, la formation complémentaire se déroulera dans le cadre d'un essai-pilote à partir du deuxième départ de 2007 déjà et selon le nouveau modèle. Cela nécessite la mise sur pied exceptionnelle d'un stage de formation pour officiers supplémentaire dès la semaine 44/2007.

Possibilités de fractionnement durant l'école de recrues

L'école de recrues doit en principe être accomplie d'une seule traite. Sur demande motivée, il est toutefois possible d'effectuer l'école de recrues en deux parties («fractionnement»), pour autant que l'instruction militaire le permette et que le partage soit indispensable en raison de la formation civile ou pour des motifs professionnels.

La période d'instruction qui n'a pas été accomplie doit être rattrapée dans un délai de deux ans. Ce type d'interruption est contraignant pour les deux parties et doit par conséquent être considéré comme une exception.

Pour des raisons liées à l'instruction, le fractionnement est exclu pour certaines fonctions de l'armée. Dans ce cas, le fractionnement entraîne inéluctablement un changement de fonction.

Nous recommandons d'accomplir l'école de recrues sans interruption, si possible à la fin de l'apprentissage, après l'obtention de la maturité ou au cours d'une année intermédiaire. L'expérience montre qu'un fractionnement engendre plus de problèmes qu'il ne permet d'en résoudre.

Possibilités de fractionnement durant la formation complémentaire

Il est fortement recommandé d'accomplir la formation complémentaire sans interruption.

En raison du chevauchement des écoles de cadres avec les semestres d'été et d'hiver des instituts d'enseignement, nous recommandons aux étudiants d'accomplir leur service avant de débiter leurs études.

L'instruction des sous-officiers peut être interrompue au maximum une fois et celle des officiers au maximum deux fois pour des motifs professionnels ou personnels impératifs. Tous les services d'instruction de base pour le grade supérieur ou pour la nouvelle fonction doivent être accomplis dans un délai de trois ans à partir de l'approbation de la proposition. ■



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Officier de carrière – Sous-officier de carrière – Militaire contractuel



Un avenir assuré

Pour les officiers et les sous-officiers qui aiment les contacts humains, souhaitent transmettre leurs connaissances et ne craignent pas d'assumer des responsabilités. Pour ceux qui apprécient les challenges difficiles et variés et sont prêts à s'engager à l'étranger pour la promotion de la paix. Conditions: être souple, orienté performances et vouloir servir la collectivité.

L'Armée suisse propose de nombreuses professions intéressantes.

Les femmes sont les bienvenues.

Une formation actuelle et reconnue ainsi que des activités pratiques multiples et variées conduisent à cette profession.

Une profession dans l'armée – pourquoi pas ?

Faites le premier pas en vous informant sous : www.unavenirassure.ch

Nous nous réjouissons de l'intérêt que vous nous témoignez !

Autres informations :

- www.zivil-militaer.ch
- www.kfh.ch (Conférence suisse des Hautes Écoles spécialisées); nouveau calendrier semestriel à partir de l'été 2007

Nouveau chef de l'armée

Le Conseil fédéral nomme Roland Nef



Brigadier Roland Nef

Profession: Officier de carrière/licencié en droit
Grade militaire: Brigadier;
 dès le 1er janvier 2008:
 commandant de corps

Date de naissance: 1. 7. 1959
Lieu d'origine: Urnäsch (AR)
Etat-civil: Marié
Langue maternelle: Allemand
Autres langues: Français, anglais

Le commandant Christophe Keckeis, suite à la nomination de son successeur

« Je félicite le brigadier Roland Nef pour sa nomination comme nouveau chef de l'Armée. Je suis par ailleurs très heureux que le Conseil fédéral ait pris si rapidement sa décision, ce qui nous permet, à mon successeur et à moi-même, de disposer de suffisamment de temps pour assurer un transfert impeccable des affaires de l'armée au 1er janvier 2008. Je dirigerai l'Armée suisse jusqu'au 31 décembre 2007 à minuit. Je souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction à mon successeur dans l'exercice de cette fonction à responsabilités à partir du 1er janvier 2008. »
 – 8 juin 2007

Vendredi 8 juin 2007, le Conseil fédéral a nommé le brigadier Roland Nef, commandant de la formation d'application des blindés et de l'artillerie, au poste de chef de l'armée. Il succédera le 1er janvier 2008 à Christoph Keckeis, avec promotion au grade de commandant de corps.

(ddps) Le Conseil fédéral a pris connaissance de la démission du commandant de corps Christophe Keckeis pour la fin de cette année et l'a remercié pour le travail accompli. M. Keckeis avait été nommé chef de l'Etat-major général le 1er janvier 2003, puis premier chef de l'armée le 1er janvier 2004. Au cours de ces cinq ans, il a commandé l'armée avec beaucoup d'engagement, concrétisant ainsi l'armée XXI, écrit le Conseil fédéral dans son hommage.

C'est le brigadier Roland Nef, d'Urnäsch (AR), qui a été nommé nouveau chef de l'armée à partir du

1er janvier 2008, avec promotion au grade de commandant de corps. M. Nef a achevé ses études à l'Université de Zurich avec une licence en droit. En 1988, il est entré dans le corps des instructeurs de l'artillerie. Après avoir été détaché au Field Artillery Officer Advanced Course à Fort Sill (Etats-Unis), M. Nef a été nommé commandant de la brigade blindée 4 le 1er janvier 2002, avec promotion au grade de brigadier. Dans l'armée XXI, il a assuré, à partir du 1er janvier 2004, le commandement de la brigade blindée 11. Depuis février 2007, il commande la formation d'application des blindés et de l'artillerie, à Thoune.

En tant que chef de l'armée, Roland Nef sera responsable du développement et du commandement de celle-ci. Il dirige les Forces terrestres et les Forces aériennes, la formation supérieure des cadres, la Base logistique, la Base d'aide au commandement, l'Etat-major de planification et l'Etat-major de conduite de l'armée. ■

Formation et carrière

Professionnelle

1981 – 1986	Etudes de droit menées à terme à l'Université de Zurich
1988	Instructeur d'unité / chef de classe auprès des Ecoles d'artillerie à Frauenfeld
1995	Membre de l'équipe d'utilisateurs INTAFF
1997	Instructeur auprès du Centre d'instruction de l'armée à Lucerne
2002	Commandant de la brigade blindée 4
2004	Commandant de la brigade blindée 11
2007	Commandant de la Formation d'application des blindés et de l'artillerie dès le 1 ^{er} février 2007
2008	Commandant de corps, chef de l'Armée dès le 1er janvier 2008

Militaire

1988	Premier-lieutenant/capitaine, commandant de la batterie d'obusiers blindés III/21
1992	Capitaine EMG, chef du renseignement de la division de campagne 7
1995	Major EMG, commandant du groupe d'obusiers blindés 33
1999	Lieutenant-colonel EMG, sous-chef d'état-major des opérations de la division de campagne 7
2001	Colonel EMG, chef d'état-major de la division de campagne 7
2002	Brigadier, commandant de la brigade blindée 4
2004	Commandant de la brigade blindée 11
2007	Commandant de la Formation d'application des blindés et de l'artillerie
2008	Commandant de corps, chef de l'armée dès le 1er janvier 2008

Séjour à l'étranger

1999 Fort Still, USA, Field Artillery Officer Advanced Course

L'équipement personnel des militaires

L'équipement militaire : du béret aux bottes de combat

En règle générale, l'équipement personnel (EP) des militaires (mil) est rangé discrètement dans les caves et les greniers suisses. Les mil se soucient de leur EP uniquement lorsque les dates du prochain CR approchent. Il est difficile de garder une vue d'ensemble et le domaine de l'EP a également connu de profonds changements au cours des dernières années.

Fritz Schneeberger, Gestion du système (SYM), Base logistique de l'armée (BLA); Eva Zwahlen, suppl cheffe Communication BLA

L'équipement personnel (EP) comprend toutes les pièces de l'équipement qui sont prêtées aux militaires (mil), inscrites dans le livret de service (LS) et qui peuvent être emportées à la maison. L'équipement supplémentaire pour les activités extraordinaires, pour le personnel militaire et pour les employés du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DPPS) est également inscrit dans le LS mais est toutefois soumis à des conditions particulières en ce qui concerne les droits aux prestations, les modalités de restitution, etc.

Quels sont les changements qui sont intervenus ces dernières années ?

Parallèlement à l'introduction du nouveau set de paquetage au printemps 2005, les pièces d'équipement suivantes ont été retirées : sac de couchage, gamelle, services, pantalons thermiques, gants de degré de protection 2, bonnet de protection thermique, sacoche double, filtre pour masque de protection, sac dorsal de combat.

Au besoin, les mil incorporés dans les fractions d'état-major de l'armée et dans les états-majors des Grandes Unités peuvent recevoir le sac dorsal de combat en prêt. Les pièces d'équipement retirées sont remises avec le matériel d'engagement et d'instruction (anciennement matériel de corps) pour la durée du service.

Les nouveaux insignes de la formation ont été introduits le 1^{er} janvier 2005 auprès de toutes les formations. Depuis le 1^{er} janvier 2006, les insignes de l'arme, du grade et de la fonction ainsi que les plaquettes nominatives des vêtements de combat sont remis sous la forme d'un insigne en tissu. Les nouveaux insignes de la fonction et des spécialistes ainsi que les rubans seront introduits pour la tenue de sortie.

Qu'est-ce qui change à partir de 2007 ?

A partir du premier départ de l'ER 2007, le casque 04 sera remis pour certaines fonctions définies à la place du casque 71. Aucun changement d'équipement n'aura lieu au sein des formations. De plus, à partir de 2008, les recrues recevront progressivement des sous-vêtements

fonctionnels qui complètent d'une part l'équipement actuel et qui remplacent d'autre part le pullover 74. L'insigne de milice introduit le 1^{er} janvier 2007 est également nouveau. Chaque mil reçoit quatre insignes. Ces derniers sont exclusivement portés sur les vêtements de combat.



De nouveaux articles seront en principe introduits par le biais des écoles et des stages de formation. Pour des raisons de coûts, les changements d'équipement auront lieu uniquement en fonction de la situation.

Toujours être à la page !

En raison de la rapidité de l'évolution technologique, diverses pièces d'équipement seront complétées progressivement au cours des prochaines années (p. ex. couteau militaire, protection isolante). Les règlements concernant les vêtements et l'emballage, les insignes ainsi que l'équipement supplémentaire pour le personnel de l'armée peuvent également être consultés sur Internet à l'adresse www.logistikbasis.ch.

Nouveau dès 2008

A partir de l'année prochaine, toutes les recrues recevront progressivement des sous-vêtements fonctionnels. Ils se composent de trois couches pour les jours plutôt chauds (à gauche) et les journées plus fraîches (au milieu et à droite).





De quoi est composé l'équipement personnel aujourd'hui ?

Chaque militaire emporte ce matériel à la maison et le prend avec lui lorsqu'il entre au service militaire: tenue de service et bottes de combat (à gauche), arme personnelle et matériel de protection (au milieu), tenue de sortie et paquetage (à droite).

Armes

Le fusil d'assaut 90 et le pistolet 75 sont remis en prêt comme arme personnelle selon la fonction et le grade. Les munitions de poche, les accessoires de nettoyage de l'arme et la baïonnette complètent l'équipement. Certains mil possèdent le fusil d'assaut 57 et le pistolet 49. Ces deux modèles seront progressivement retirés au cours des prochaines années.

Vêtements

Les vêtements comprennent la tenue de sortie (tenue A), la tenue de service (tenue B), le béret et l'insigne. La couleur du béret, des passants d'épaule et de la garniture du col dépend de l'arme et du service auxiliaire. L'incorporation est uniquement visible sur l'insigne de la formation apposé sur le bras droit. Les vêtements portés sous la tenue sont remis comme partie intégrante de l'équipement personnel. Chaque mil reçoit aujourd'hui deux chemises 90 (manches courtes), deux chemises 95 (manches longues), cinq tricots 90, sept t-shirts 90, deux cravates 95 et un pullover 74. Les mil touchent également un gilet de marquage jaune, un bonnet et une paire de gants à doigts de degré de protection 1.

Le citoyen suisse est-il encore apte au service militaire ?

Toute la vérité sur les rumeurs concernant l'aptitude



(Photo : CME)

Certaines personnes remettent en question la légitimité militaire et par conséquent l'avenir de l'Armée suisse en tant qu'armée de milice prévoyant une obligation générale de servir. Selon certaines rumeurs, il serait par exemple facile d'être libéré du service militaire pour raisons médicales et le nouveau modèle de recrutement serait moins bon que l'ancien. Le médecin en chef de l'armée, le divisionnaire Gianpiero Lupi, connaît bien l'état de santé des personnes susceptibles d'accomplir le service militaire. Il nous livre son point de vue.

Gaby Zimmer, cheffe Communication de la Base logistique de l'armée (BLA)

L'armée – notre armée de milice – reflète notre société. Si les jeunes citoyens suisses sont de plus en plus gros, ils n'apparaîtront pas en sportifs d'élite lors du recrutement. L'augmentation des coûts de la santé touche également le recrutement. Les souffrances psychiques sont en augmentation dans notre société : en plus des déficiences corporelles, elles justifient par conséquent souvent une déclaration d'inaptitude au service. Le fait que les cantons affichant des coûts de la santé plutôt élevés présentent un taux d'aptitude plutôt faible, et vice-versa, est également intéressant. Toutefois, le taux d'aptitude est moins élevé dans les régions urbaines que dans les régions rurales. « Les problèmes liés à la drogue, qui se concentrent dans les villes, pourraient entre autres expliquer ces chiffres », déclare le divisionnaire Gianpiero Lupi, médecin en chef de l'armée et responsable de la partie médicale du recrutement.

Première rumeur :

La légitimité militaire n'est pas suffisamment protégée

A la fin du mois de mars, le Conseil fédéral a répondu à un postulat dépo-

sé par le conseiller aux Etats Franz Wicki en déclarant que la légitimité militaire est protégée. 75 pour cent de tous les citoyens suisses remplissent leur obligation de servir, soit au sein de l'armée, soit au sein de la protection civile. Les 25 pour cent restants sont inaptes au service militaire et à la protection civile et paient une taxe d'exemption. Malgré ces chiffres pourtant clairs, certaines personnes s'obstinent à croire que l'obligation générale de servir est une plaisanterie. Le divisionnaire Lupi explique qu'il n'est pas aisé d'interpréter correctement ces chiffres. En 2006, l'aptitude au service atteignait pratiquement 65 pour cent (64,75). Par ailleurs, un peu plus de 15 pour cent (16,41) des conscrits ont accompli le service de protection civile. La Suisse est nettement en tête des pays qui possèdent des systèmes de défense comparables.

Deuxième rumeur :

Le nouveau modèle de recrutement est trop coûteux

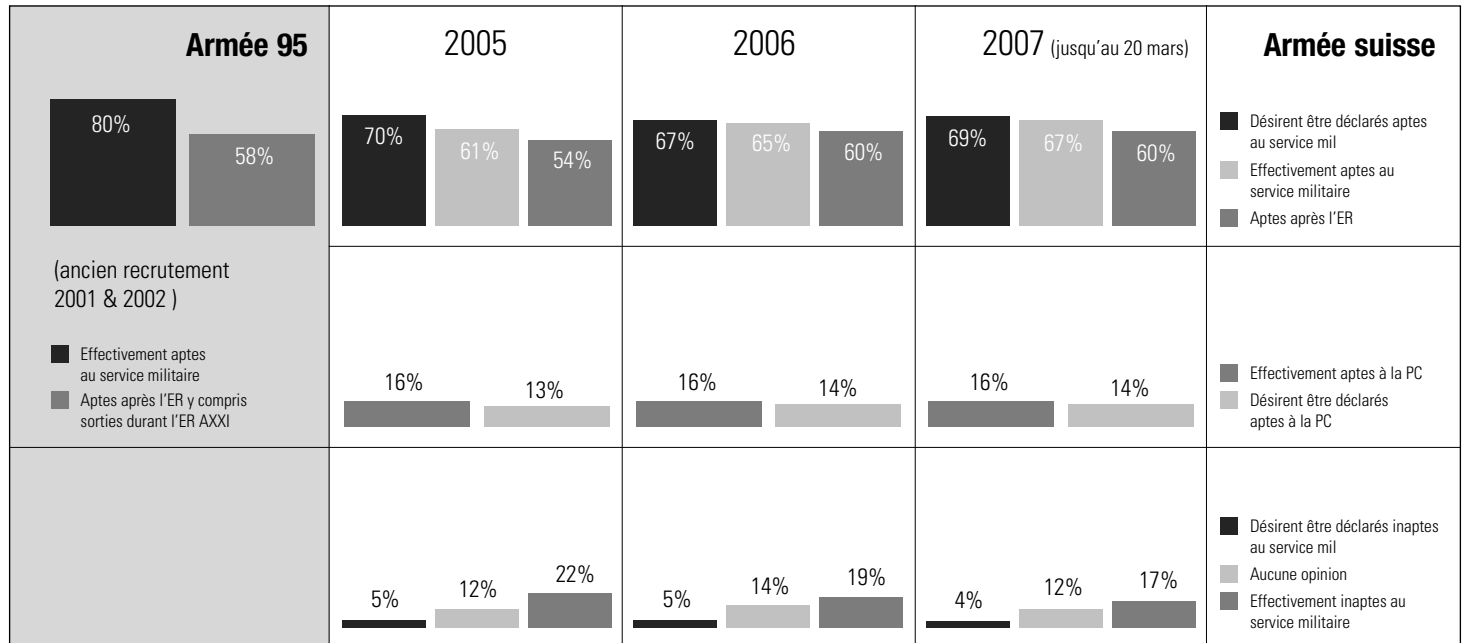
La formule prévoyant une procédure de recrutement plus complète se déroulant sur deux à trois journées a été testée à partir de 2003 et le nouveau système est pleinement opérationnel depuis 2005. L'objectif, qui consiste à améliorer l'évaluation de l'aptitude et à garantir une meilleure attribution de l'arme, est à ce jour atteint. Le nombre de conscrits déclarés inaptes durant le service s'élève désormais à environ 5 pour cent seulement. Sous le régime d'Armée 95, le recrutement se déroulait sur une seule journée. Les taux d'aptitude étaient certes plus élevés, mais durant l'école de recrues, le taux de licenciement pour inaptitude au service s'élevait à 20 pour cent environ. Par rapport à l'ancien système, le nouveau modèle de recrutement permet d'économiser près de 15 millions de francs. « J'ai bon espoir que le taux d'abandon durant l'ER continue de diminuer au cours des prochaines années », précise le divisionnaire Lupi. Un controlling systématique et un cercle d'expérience avec les responsables du recrutement et de l'instruction doivent en outre permettre de nouvelles améliorations.

Troisième rumeur :

Il est facile d'être libéré du service militaire pour raisons médicales

« Qui connaît quelqu'un dans son entourage qui se vante d'avoir été déclaré inapte pour des motifs psychiques ? », demande le divisionnaire Lupi. En réalité, la moitié des 20 pour cent de conscrits déclarés inaptes au service militaire et au service de protection civile ne peuvent pas accomplir de service en raison de problèmes psychiques. Ces personnes ne sont pas psychologiquement malades et leur mal-être peut passer totalement inaperçu grâce à l'absorption de substances psychotropes (alcool, drogues, médicaments). Nos tests prédisent toutefois avec une grande fiabilité que sans recourir à ces substances, ces personnes seraient incapables de supporter les pressions psychologiques du service militaire. De plus, elles pour-

Taux d'aptitude entre 2001 et 2007 : entre souhaits et réalité



Au premier trimestre 2007, 69 pour cent des conscrits se sont présentés au recrutement en souhaitant être déclarés aptes au service militaire. Toutefois, « seulement » 67 pour cent d'entre eux ont effectivement été déclarés aptes. 4 pour cent se sont présentés en souhaitant être déclarés inaptes. Le taux d'inaptitude au service militaire s'est cependant élevé à 17 pour cent. (Graphique : Chef Affaires sanitaires / Médecin en chef de l'armée)

raient également représenter un danger pour les autres soldats. Le divisionnaire Lupi ajoute : « Le service militaire n'est pas volontaire comme peut l'être un entraînement de football. Notre responsabilité est par conséquent plus élevée. Grâce aux progrès de la médecine, certaines maladies corporelles qui constituaient autrefois un motif d'inaptitude peuvent aujourd'hui être soignées. Selon l'ouvrage « Nosologia Militaris », la « Bible » des médecins militaires qui répertorie actuellement près de 1200 maladies, anomalies et affections, les troubles du rythme cardiaque, les vices valvulaires et les problèmes d'articulations ne constituent pas automatiquement un motif de libération du service militaire. La première édition du « Nosologia Militaris » de 1887 était nettement plus simple : était déclaré apte à devenir soldat sanitaire celui qui savait lire et écrire, qui n'était pas hémophobe et qui s'annonçait (si possible) volontaire.

Quatrième rumeur :

Les recours concernent avant tout les décisions d'aptitude

Au contraire ! L'an dernier, les recours contre les décisions d'inaptitude ont été trois fois plus nombreux que les recours contre une décision d'aptitude. Ces chiffres confirment la tendance des dernières années. En 1995, pour 1000 décisions, 4 recours contre une décision d'aptitude et 3,3 recours contre une décision d'inaptitude ont été déposés. En ce qui concerne les recours contre une décision d'aptitude, leur nombre a légè-

rement diminué pour atteindre 3,6 en 2006. En revanche, les oppositions à une décision d'inaptitude ont augmenté et s'élèvent désormais à 10,2 recours pour 1000 décisions. « De manière générale, le peuple suisse reconnaît que les engagements accomplis dans le cadre du service militaire sont pertinents », explique le divisionnaire Lupi avec conviction.

Cinquième rumeur :

Personne ne veut plus accomplir le service militaire

A la fin du recrutement de trois jours, alors que l'inscription « apte » ou « inapte » et l'arme attribuée figurent déjà dans leur livret de service, les conscrits sont interrogés sur leurs impressions au sujet du recrutement. Au cours du premier trimestre 2007, les attentes des conscrits ont été comblées à hauteur de 80 pour cent environ. La procédure, l'incorporation, l'assistance médicale, la prise en charge et la communication obtiennent une mention « bien à très bien ». De plus, 83 pour cent des conscrits se sont présentés en souhaitant pouvoir être déclarés aptes au service militaire ou au service de protection civile. Seuls quatre pour cent des conscrits espéraient être libérés du service. « Au cours des trois dernières années, le nombre de conscrits désireux d'accomplir le service militaire était même supérieur à celui des personnes déclarées aptes au service militaire. Cela explique également la nette augmentation des recours contre les décisions d'inaptitude », précise le médecin en chef de l'armée. ■

Un défi pour les militaires de milice motivés

« Connaître l'être humain et avoir un grand sens de l'écoute »

MM. Peter Sieber et Peter R. Tschantré officient tous deux depuis plus de dix ans comme juges pour la troupe dans un tribunal militaire. Ils consacrent un à cinq jours par an au tribunal pour juger des personnes ayant commis des délits au service militaire. ARMÉE actualités a discuté avec eux de leur lourde et fascinante mission de juge militaire.

Messieurs, avez-vous un sixième sens, celui de la justice ?

Tschantré : Pour moi, la justice signifie que tous les hommes doivent bénéficier de l'égalité de traitement en fonction de certains critères importants. J'ai un sens bien prononcé d'une justice de bon aloi, j'en ai l'intime conviction.

Sieber : Ma vision est quelque peu différente : «Le sens de la justice» représente une notion complexe, trop complexe pour que je puisse prétendre qu'elle est à la base de mon travail au tribunal. C'est plutôt pour que moi un sentiment d'interdépendance des choses qui m'aide à porter un jugement sur un accusé. Lorsque l'on est en fonction au tribunal, il faut en outre connaître l'être humain et avoir un grand sens de l'écoute.

Qu'est-ce qui vous fascine dans votre activité de juge militaire ?

Sieber : Je m'attache avant tout à l'aspect juridique et au vécu réel de l'accusé. Un autre défi intéressant pour moi est la reconnaissance au tribunal de la présomption d'innocence.

Cela signifie que je suis à l'écoute d'un accusé et m'efforce d'être équitable même s'il me semble personnellement antipathique à première vue.

Tschantré : Etre juge pour la troupe n'est pas une fonction ordinaire. On assume une lourde responsabilité et il faut avoir la maturité suffisante pour mener une audience avec impartialité. C'est ce qui me fascine.

Considérez-vous comme un désavantage d'être un profane sans formation juridique ?

Tschantré : Non. Grâce à notre expérience militaire pratique, l'accusé a la garantie qu'il est jugé par quelqu'un qui connaît son affaire. Nous sommes des juges spécialisés et nos connaissances spécialisées ont à mes yeux plus d'importance qu'une formation juridique.

Sieber : Pas de problèmes pour les affaires ordinaires, je suis bien d'accord. Mais j'ai dû participer à des affaires complexes pour lesquelles la pri-

se en considération de principes juridiques et la maîtrise de la pratique des tribunaux étaient de la plus haute importance. L'élaboration du jugement m'a paru alors bien difficile. Mais le président du tribunal dispose toujours des connaissances juridiques nécessaires.

Quels sont les délits les plus fréquents ?

Tschantré : Les plus fréquents sont le refus de service militaire ou le fait de ne pas accomplir son service militaire ou les tirs obligatoires.

Sieber : Nous devons par contre très rarement juger un délit tel que le service militaire à l'étranger.

Tschantré : Ces derniers temps, nous avons enregistré un accroissement du nombre des délits tels que l'abus de confiance, l'escroquerie ou les lésions corporelles, tout comme dans la vie civile. La justice militaire est le reflet de la société actuelle.

Quel est votre rôle lors d'une audience ?

Tschantré : C'est d'écouter, de raisonner et d'analyser, de poser des questions et de nous mettre dans la situation de l'auteur.

Sieber : Il est particulièrement important qu'en tant que juges, nous osions poser des questions appropriées lors de l'audience, même si elles concernent des thèmes délicats.

Tschantré : Précisément. Il y a actuellement sans cesse plus de dialogue entre les juges et les accusés. Les juges ne toisent plus les accusés du haut de leur piédestal. Ces temps

sont révolus. L'ambiance a changé. Le tribunal entre davantage en contact avec les accusés.

La justice militaire applique le principe de l'immédiateté : cela signifie que vous les juges tranchez sur un cas sans connaître les documents de l'enquête préalable.

Sieber : Exact. Même pour les cas très complexes, nous ne recevons que l'acte d'accusation, le cas échéant encore quelques expertises ou documents techniques et c'est tout. Nous basons notre jugement uniquement sur ce que nous entendons lors des audiences. C'est bien pourquoi il nous faut avoir l'esprit et les sens bien éveillés ainsi qu'énormément de concentration.

Tschantré : Et ce n'est pas toujours facile. Mais c'est la garantie, lors de l'audience principale, d'avoir une procédure complète d'administration des

Peter Sieber



Appointé au gr mob
hóp 43/1

Directeur d'une caisse
maladie

Peter R. Tschantré



EM J5, colonel, of à d
cdt, frac EMA 250

Travaille à la Direction
de la police et des
affaires militaires du
canton de Berne

preuves qui me permet d'obtenir une compréhension directe et immédiate du déroulement des faits.

Sieber: Je considère le principe de l'immédiateté comme une chose passionnante: il nous permet à nous juges de faire la connaissance de l'accusé pendant la procédure judiciaire. Nous sommes vraiment forcés de ressentir ce que représente la présomption d'innocence.

Que se passe-t-il lorsque vous connaissez personnellement un accusé?

Tschantré: Je demande ma récusation pour cause de partialité.

Sieber: J'ai dû une fois juger mon commandant de compagnie. Ce n'était alors pas un problème, ni pour moi, ni pour quiconque. Je me serais évidemment récusé si quelqu'un l'avait exigé. Si, par contre, un proche ou une connaissance devait comparaître devant moi, je me récuserais dans tous les cas.

(Remarque de la rédaction: la récusation des membres du tribunal est clairement réglemantée par la loi).

A la recherche de juges

Conditions

Officier, sous-officier ou soldat accomplissant son service militaire. Une formation juridique n'est pas nécessaire mais ne constitue pas un obstacle. On a besoin de compétences sociales, d'un talent pour la communication et de sens de la justice.

Annonce

pour la période administrative 2008–2011 d'ici au 31.08.2007 au plus tard.

Renseignements

Auditeur en chef, EM, Reto Tritten
Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne
tél. 031 324 33 03
courriel: reto.tritten@oa.admin.ch
www.oa.admin.ch

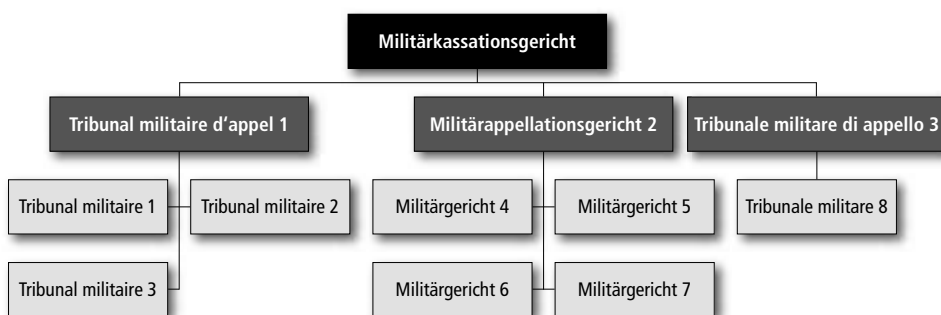
Que conseillez-vous à une personne qui s'intéresse en principe à la fonction de juge militaire mais est encore indécidée?

Tschantré: Que cette personne assiste donc une fois à une audience. Elles sont publiques. Elle verra alors vraiment si c'est une fonction qui lui convient.

Questions posées par Stefanie Lüscher, lectrice / rédactrice Relations publiques Défense. Photos: Sam Iselin

L'organisation de la justice militaire

Les autorités pénales militaires sont indépendantes tant du commandement de l'armée que de l'administration. L'Office de l'auditeur en chef est chargé de veiller à l'accomplissement correct des tâches de la justice militaire. Il est subordonné à l'auditeur en chef (chef des autorités d'accusation de la justice militaire).



3^{ème} instance: Tribunal militaire de cassation

Au même niveau que le Tribunal fédéral.

Les juges du tribunal militaire de cassation doivent avoir accompli des études juridiques universitaires et sont élus par l'Assemblée fédérale.

2^{ème} instance: Tribunaux militaires d'appel

Les juges militaires d'un tribunal militaire d'appel sont en règle générale des juristes.

1^{ère} instance: Tribunaux militaires

Les tribunaux militaires sont composés de cinq membres: un président (juriste), deux officiers et deux sous-officiers ou soldats (une formation juridique n'est pas exigée pour ces juges).

On est à la recherche de juges militaires à ce niveau. Les jours de service en tant que juge militaire sont soldés mais ne sont pas imputés sur les obligations militaires.

Le code pénal militaire s'applique en principe à tous les militaires en service. Si un militaire commet pendant son service un délit qui ne peut être commis que dans la vie civile (p.ex. une infraction à la législation sur la poursuite pour dettes ou une violation de ses obligations de service ou professionnelles), il reste soumis au code pénal ordinaire en ce qui concerne ces délits.

Aumônerie de l'armée

Œcuménisme à l'armée

L'introduction en Europe du premier recueil de chants et de prières d'orientation œcuménique, intitulé « Ökumenisches Gesang- und Gebetbuch » et publié en langue allemande, est un véritable événement. Si l'armée organise de plus en plus souvent des services religieux œcuméniques, il est tout à fait nouveau en revanche de réunir en un seul recueil des chants et des prières contenues dans les trois livres des Eglises nationales. Une nouvelle formule, inconnue dans les pays voisins, a donc vu le jour.

Urs Aebi, chef de l'aumônerie de l'armée

Le 10 janvier 2007, le brigadier Dominique Andrey, chef du Personnel de l'armée, a pu remettre le recueil de 131 pages (documentation



Les nouveaux chefs de l'aumônerie de l'armée, le cap aum cath Daniel Bachmann (à droite) et le cap aum prot Lorenz Lattner, chantent en cœur avec le nouveau recueil de chants et de prières d'orientation œcuménique. (Photo: par l'auteur)

68.011 d) aux aumôniers de l'armée des formations d'application lors de son rapport. Il a alors rappelé que les tâches liées au service religieux étaient importantes au cours de l'instruction ainsi que dans la vie quotidienne du militaire, ajoutant qu'à l'avenir cette réalité ne devait pas changer.

Les deux responsables de ce recueil de chants, le pasteur Hans-Jürg Stefan (Eglise réformée) et le prêtre Walter Wiesli (Eglise catholique) ont introduit ce vaste ouvrage aux novices en présentant divers cantiques. Or si certains cantiques peuvent être chantés en plusieurs langues, d'autres ne peuvent l'être que dans des langues inconnues et dépassent ainsi nos frontières linguistiques. Par sa très grande diversité, ce recueil est dès lors adapté à toutes les formes de services religieux et peut être employé pour chaque période de l'année. En dehors du service religieux, il peut également accompagner le recueillement, venant ainsi donner tout son sens à la quiétude. Les porte-parole des Eglises nationales et des éditeurs de livres de chants qui ont participé au projet saluent le travail accompli et le considèrent comme la preuve d'un œcuménisme bien réel. ■

Militaires en service long aux Forces aériennes

Situation de double gagnant sur l'aéroport de Berne-Belp

Depuis le 12 mars 2007, les sergents en service long Michael Seiler et Peter Hürli-mann assistent le personnel de la base aérienne de la Confédération sur l'aéroport de Berne-Belp. Leur collaboration qui durera encore 6 mois, est très appréciée.

Hansjürg Klossner, Communication des Forces aériennes

Il est bientôt midi. Le sergent (sgt) Peter Hürli-mann suit des yeux une Alouette 3 qui prend son envol. Il vient de la ravitailler en carburant. Il a alors ôté son gilet jaune fluo pour des raisons de

sécurité: un danger de décharge statique. Sinon il est obligatoire de porter ce gilet sur le tarmac de Belp en raison de l'intense trafic aérien civil. Lui et son collègue Michael Seiler vont déjeuner ce jour-là plus tôt que d'habitude au restaurant « Propellerstübli » situé dans la zone civile de l'aéroport. L'après-midi, il faut préparer le Super Puma stationné en permanence à Belp pour un vol avec un groupe de VIP. Le sgt Seiler sera du vol en qualité de loadmaster.

Le quotidien à Berne-Belp

Juste après 13 h: le Super Puma est prêt. Les passagers montent dans le petit bus. Il est pré-

vu d'atterrir sur le Jungfrauoch. Puis le sgt Seiler effectuera un Hot-Refueling à Meiringen: un ravitaillement en carburant avec un rotor en rotation. En dépit d'une formation sur Super Puma dont la fin ne remonte qu'à une semaine, il ne montre aucun signe de nervosité. Les passagers veulent déjà monter à bord. Mais il y a un holà: il faut tout d'abord faire une photo souvenir du groupe. Tout le monde est d'excellente humeur. Le temps est splendide; le vol promet d'être mémorable. De l'extérieur, le sgt Seiler surveille le démarrage des turbopropulseurs. Il est en contact radio avec l'équipage. Le premier propulseur fonctionne. « Débranchez le câble! »

Le sgt Seiler s'exécute tandis que son collègue Peter Hürlimann l'enroule à l'entrée de la halle. Les pilotes font maintenant démarrer le deuxième propulseur et le loadmaster Seiler monte à bord. Après les derniers contrôles, le Super Puma s'éloigne de la halle et prend son envol. Le sgt Peter Hürlimann retourne à la halle pour effectuer un contrôle de vol intermédiaire sur un hélicoptère Alouette 3.

Une carrière classique de service long

C'était deux heures tirées du quotidien des sergents Michael Seiler et Peter Hürlimann. Tous deux font un service militaire long d'une seule traite. Tout a commencé le 10 juillet 2006 avec le début de l'école de recrues à Payerne. Après sept semaines d'instruction générale de base pour acquérir le métier purement militaire, c'est la décision de suivre la carrière de sous-officier. Après huit nouvelles semaines d'approfondissement des connaissances militaires, tous deux accomplissent six semaines de service technique sur Alouette 3. Puis viennent sept semaines de pratique pendant lesquelles les deux futurs sergents participent déjà à l'instruction des

recrues nouvellement incorporées. Tous les deux sont enfin promus sergents en couronnement de leurs efforts.

«Après, nous avons eu de la chance», disent-ils d'une seule voix. Comme on avait un urgent besoin d'aide à Belp, on les a vite détachés de leur instruction en formation effectivement prévue pour suivre une instruction sur Super Puma et Cougar à Alpnach. Le 12 mars, ils sont arrivés à Belp pour travailler au service de vol jusqu'à la fin de leur service militaire le 12 septembre 2007.

De la variété et des responsabilités

Outre le service de vol sur Alouette 3 et les hélicoptères de transport Super Puma et Cougar, tous deux apportent leur assistance pour des travaux simples aux divers avions du service de transport aérien de la Confédération (STAC). On n'a certes pas le temps pour une formation civile approfondie. Mais les activités sont extrêmement variées. «Le travail ne s'arrête pas pour nous lorsqu'un hélicoptère s'envole et ne débute pas seulement lorsqu'il se pose», explique Peter Hürlimann. Le travail à Belp est de toute

façon spécial. Il y a moins de vols de transport qu'ailleurs mais davantage de vols de passagers. Une tenue correcte est indispensable avec la clientèle de Belp, des VIP comme des conseillers fédéraux ou des hôtes officiels de haut niveau qui font partie de l'ordre du jour. La sécurité des passagers est la première priorité. Il s'agit toujours de veiller à ce qu'il n'y ait personne derrière l'hélicoptère, hors de la zone de vision des pilotes. «Nous sommes en général responsables de tout ce qui se passe autour de l'hélicoptère», affirme Michael Seiler.

Une aide précieuse

«Un militaire en service long accomplit chaque fois le service de piquet avec des professionnels de notre organisation civile», déclare Jakob Moser, chef du service. Les deux militaires sont devenus largement autonomes en peu de temps et déchargent le service qui fonctionne 24 h sur 24. Il en résulte une situation de double gagnant à Belp: Le personnel civil habituel est très satisfait de la collaboration des deux sergents et Michael Seiler et Peter Hürlimann sont pour leur part tout aussi satisfaits d'accomplir leur service militaire dans des conditions aussi intéressantes. D'autres facteurs encore militent en faveur des deux militaires: le sgt Michael Seiler a une maturité et aimerait entamer ensuite une carrière de pilote de ligne civil. Son collègue Peter Hürlimann est informaticien et il a été particulièrement séduit par l'avionique. Il aimerait fréquenter ultérieurement la haute école spécialisée pour décrocher par la suite un poste intéressant dans ce domaine. La RUAG peut compter sur la candidature d'un jeune spécialiste plein d'engagement. ■



Le sgt Michael Seiler surveille le déroulement du départ d'une Alouette 3. (Photo: Forces aériennes)

Personnel de l'armée (J1): de l'expérience à la pratique

Listes de contrôle pour le CR

Ne vous laissez pas surprendre par l'ordre de marche déposé dans votre boîte aux lettres! Informez-vous suffisamment tôt des dates auxquelles vous devrez accomplir votre service. Les listes de contrôle ci-après vous aident à vous préparer.

Ernst Zbinden, Personnel de l'armée (J1)

Entrée au service:

- S'informer à temps au sujet du service (devoir de s'informer)
- Consulter le tableau d'affichage public, qui fait office de convocation
- 20 semaines avant le service: réception de l'avis de service avec copie pour l'employeur
- Etablir les demandes par écrit suffisamment tôt (y compris attestations)
- La convocation personnelle et l'ordre de marche sont envoyés environ 6 semaines avant le service
- S'adresser au cdt au plus tard 14 jours avant le CR si l'ordre ne marche n'a pas été réceptionné
- L'ordre de marche fait office d'abonnement général durant tout le service (en uniforme)
- S'assurer de posséder l'ensemble de l'équipement et contrôler la disponibilité opérationnelle de celui-ci
- Préparer le paquetage pour l'entrée au service
- Indiquer aux proches l'adresse de service, y compris le numéro militaire d'acheminement
- S'habiller de manière adéquate pour le service. Entrée au service en tenue de service (les exceptions sont mentionnées dans l'ordre de marche)
- Ne jamais laisser l'équipement personnel sans surveillance: le mil est responsable de son équipement personnel et répond de sa perte ou des dommages
- En cas de maladie ou de blessure n'empêchant pas le déplacement, le mil doit entrer



- au service et s'annoncer lors la visite sanitaire d'entrée (VSE)
- Le mil empêché de se déplacer informe immédiatement par écrit le cdt en joignant à son envoi le livret de service et un certificat médical (attestant de l'incapacité à se déplacer)

Libération:

- Réceptionner le livret de service et contrôler
- immédiatement si les jours de service ont été inscrits
- Réceptionner la solde
- Réceptionner la carte APG complétée
- Arme personnelle:
- Procéder personnellement au contrôle de sécurité; l'arrêtoir du tir en rafales du F ass doit toujours être activé («sur blanc»)

- Ordre de munitions:
N'emporter aucune munition ni aucune pièce de munition à la maison, excepté les munitions de poche
- Equipement personnel:
Rendre les vêtements et le matériel dans leur intégralité avant le licenciement
- Conserver en lieu sûr l'équipement personnel à la maison. La culasse du fusil d'assaut doit être conservée séparément de l'arme
- Tenue pour le licenciement: tenue de service

Informations complémentaires:

- www.armee.ch/info
- Bréviaire (Brochure 51.002/l)

La réserve de l'armée

Une incorporation dans la réserve : Qu'en est-il concrètement ?

La réserve compte au maximum 80'000 militaires. Elle constitue le premier élément de la montée en puissance et augmente la liberté d'action des autorités de deux manières: elle permet d'une part l'accroissement de la résistance de l'armée dans la mesure où elle garantit les possibilités de relève en personnel lors d'opérations militaires de longue haleine. D'autre part, elle contribue à renforcer la puissance combattive de l'armée, car grâce à la réserve, le nombre de formations peut être accru.

Anton Domig, Personnel de l'armée (J1)

Sont incorporés dans la réserve, des militaires (mil) qui ont accompli l'ensemble de leurs obligations ordinaires de servir en tant qu'actifs, mais qui n'ont pas encore atteint l'âge d'être libérés des obligations militaires. Une telle situation peut par exemple concerner un soldat qui a effectué ses six CR à intervalles réguliers et qui a entre 27 et 30 ans. Ou encore un militaire en service long qui a accompli l'ensemble de ses obligations de servir à l'âge de 20 ans.

Les militaires incorporés dans la réserve ne sont en général plus convoqués à aucun service d'instruction ou de perfectionnement.

Des exceptions sont toutefois possibles pour les officiers.

L'astreinte au service demeure

Attention : les militaires incorporés dans la réserve sont toujours astreints au service militaire. En d'autres termes, les devoirs dictés par la loi sur l'armée et l'administration militaire sont maintenus, comme notamment « Les devoirs hors du service » :

- obligation d'annoncer (p. ex. changement d'adresse ou de profession, séjour à l'étranger) ;
- conservation de l'équipement personnel en lieu sûr et obligation de l'entretenir ;
- accomplissement des tirs obligatoires ;
- respect des autres prescriptions concernant le comportement hors du service.

Informations complémentaires :

- Bréviaire, chapitre 6
- www.armee.ch/info
 - Réserve
 - Déplacement de service / Bases juridiques
- Personnel de l'armée (J1) : 031 324 24 24 ; rsonelles.j1@vtg.admin.ch

Durée du service militaire pour les grades de la troupe et les sous-officiers

Si la durée totale de l'obligation de servir est accomplie avant l'âge de 30 ans, le militaire est incorporé dans la réserve jusqu'à son licenciement durant l'année au cours de laquelle il atteint 30 ans.

Durée totale de l'obligation de servir	Réserve	Licenciement 30 ans
Sdt App App chef	260 jours ▲	Si vous terminez votre service obligatoire après 30 ans, vous êtes licencié entre l'âge de 31 ans et de 34 ans sans avoir été incorporé dans la réserve au préalable.
Cpl	260 jours ●	
Sgt	400 jours ●	
Sgt chef	430 jours ●	

Réglementation transitoire pour militaires qui ont terminé leur ER avant le 31 décembre 2003:

- ▲ accomplissent au maximum 130 jours de service de perfectionnement de la troupe ;
- accomplissent au maximum 160 jours de service de perfectionnement de la troupe.

Durée du service militaire pour les sous-officiers supérieurs

Si la durée totale de l'obligation de servir est accomplie avant l'âge de 36 ans resp. 42 ans, le militaire est incorporé dans la réserve jusqu'à son licenciement durant l'année au cours de laquelle il atteint 36 ans resp. 42 ans.

Durée totale de l'obligation de servir	Réserve	Licenciement *36 **42 ans
*Sgtn	450 jours ●	Si nécessaire, vous pouvez également rester incorporé au plus tard jusqu'à l'âge de 40 ans révolus.
*Sgtn chef	500 jours ●	
*Four	500 jours ●	
**Adj sof (chef sct log et sof tech)	620 jours ●	
**Adj EM	670 jours	
**Adj-major et adj chef	770 jours	

Réglementation transitoire pour militaires qui ont terminé leur ER avant le 31 décembre 2003:

- accomplissent au maximum 200 de service de perfectionnement de la troupe. La durée totale de l'obligation de servir de l'Armée 95 de 570 jours pour les fourriers et de 590 jours pour les sergents-majors, les sergents-majors chefs et les adjudants sous-officier (selon l'armée 95) ne doit toutefois pas être dépassée.

Durée du service militaire pour les officiers subalternes

Si la durée totale de l'obligation de servir est accomplie avant l'âge de 36 ans, le militaire est incorporé dans la réserve jusqu'à son licenciement durant l'année au cours de laquelle il atteint 36 ans. Durant cette période, vous pouvez être convoqué pour 2 jours au maximum par année jusqu'à l'accomplissement de la durée totale de l'obligation de servir de 600 jours.

Durée totale de l'obligation de servir	Réserve	Réserve	Licenciement 36 ans	Licenciement 40 ans
Plt	600 jours			

Réglementation transitoire pour militaires qui ont terminé leur ER avant le 31 décembre 2003:

- Officiers subalternes accomplissent au maximum 200 jours de service de perfectionnement de la troupe. La durée totale de l'obligation de servir de l'Armée 95 (770 jours) ne doit toutefois pas être dépassée.

Période d'activité des capitaines et des officiers supérieurs

L'attribution dans la réserve intervient généralement après la période d'activité ordinaire de 4 à 8 CR au sein de la fonction ou du commandement. Dans la réserve, vous pouvez être convoqué pour 5 jours au maximum par année.

Durée totale de l'obligation de servir = Période d'activité	Réserve	Licenciement *42 **50 ans
	max. 5 jours par	

*cap | **of sup

Le programme d'armement 2007

Renforcement de la conduite et de l'exploration



Le Conseil fédéral demande au Parlement de pouvoir procéder à des acquisitions pour 581 millions de francs pour le programme d'armement 2007 (PA 07). Ce dernier prévoit une deuxième étape de développement pour le système d'informations de conduite des Forces terrestres et un accroissement de la capacité de l'infrastructure des télécommunications. Il est en outre prévu d'acquérir un simulateur de tir au laser pour le char 87 Léopard WE.

Christian Kurth, chef de la communication de l'EM de planification de l'armée

Les investissements se répartissent sur les domaines « Conduite et exploration dans toutes les situations » et « Effets des armes ». La production directe des acquisitions en Suisse du PA 07 s'élève à 461 millions de francs. A cela viennent s'ajouter 89 millions de francs de participation indirecte par les contrats de compensation. Au total, 550 millions de francs ou 95 % du PA 07 auront des répercussions sur l'emploi en Suisse.

Relever le niveau technologique

Du point de vue militaire, le niveau technologique de l'Armée suisse dans le domaine de la conduite est inférieur à celui qui est requis et à celui des pays comparables à la Suisse. Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années grâce aux projets de système de surveillance de l'espace aérien et de conduite de l'engagement (FLORAKO), de système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS) et de système d'informations de conduite des Forces terrestres (SIC FT).

Les moyens de communication demandés avec le projet d'accroissement de capacité de l'infrastructure de télécommunication (LSTT) constituent une adaptation nécessaire du nombre des unités afin de permettre tous les services d'instruction et les engagements probables.

L'introduction d'un système d'arme d'importance majeure dans l'instruction moderne basée sur le simulateur à laser représente un complément important à cette méthode de formation proche de la réalité grâce à laquelle l'armée a déjà atteint un niveau technologique élevé.

Système d'informations de conduite des Forces terrestres, 2^{ème} étape

Le SIC FT est un système qui consiste à interconnecter entre eux les ordinateurs installés sous une forme stationnaire ou mobile. Cela permet de conduire les opérations avec efficacité à tous les niveaux hiérarchiques. A la suite de l'acquisition approuvée avec le PA 06, il s'agit maintenant de réaliser une nouvelle étape de développement. L'objectif est d'améliorer la capacité de conduite dans le cadre de la sûreté sectorielle et des engagements subsidiaires.

Cette deuxième étape de développement permettra d'accroître la liberté d'action pour les engagements et la capacité d'instruction des Forces terrestres par une infrastructure d'instruction supplémentaire.

Le SIC FT permet l'échange d'informations à travers tous les niveaux hiérarchiques, dans le but de disposer d'une image commune de la situation. Les décideurs connaissent les emplacements exacts et l'état de leurs propres troupes et ils disposent en temps réel des résultats de l'exploration et de la reconnaissance. Ces informations leur permettent d'agir rapidement.

On équipera les deux bataillons ABC, un bataillon d'aide en cas de catastrophe, un bataillon de génie, deux bataillons d'infanterie supplémentaires et quelques unités de moindre taille du niveau de la compagnie (formations d'intervention). En outre, les postes de commandement stationnaires de l'armée recevront des équipements pour le SIC FT jusqu'au niveau des régions territoriales, des brigades d'engagement, de la Sécurité militaire et des formations d'application. Des locaux d'instruction spécifiques au SIC FT seront aussi installés au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne et sur cinq places d'armes.

Accroissement de la capacité de l'infrastructure des télécommunications

Les systèmes de télécommunication de l'armée doivent être adaptés aux nouveaux besoins sur les plans des performances et du volume. Les systèmes concernés déjà en service sont ceux à faisceaux hertziens, le réseau intégré des télécommunications militaires (RITM) et le système radio tactique SE-240.

Le système à faisceaux hertziens R-905 est un moyen de liaison performant entre des installations de transmission de tous genres. Prévu à l'origine pour l'engagement au sein du RITM, il est aussi utilisé aujourd'hui dans d'autres réseaux militaires pour fournir des liaisons radio fiables jusqu'à 35 km de distance en visibilité directe.

Le système de transmission à large bande par faisceaux hertziens est une véritable autoroute

pour les données qui relie les emplacements importants du gouvernement national, de l'armée y compris les Forces aériennes et les installations civiles de la sécurité aérienne. Le RITM est le moyen de télécommunication des troupes mobiles. Conçu à l'origine pour la communication orale dans les postes de commandement et entre ces derniers à partir du niveau du bataillon et aux échelons supérieurs, il sert aujourd'hui aussi à la transmission des données à tous les niveaux.

Des véhicules dits de communication sont réalisés en différentes exécutions sur un châssis de char de grenadiers PIRANHA IIC pour permettre de mettre en place immédiatement et de manière autonome et indépendante une infrastructure de télécommunications.

Le système radio SE-240 acquis avec le PA 05 correspond à l'état actuel de la technique. Le matériel acquis avec la première tranche est prévu principalement comme instrument de conduite de la première heure d'éléments de troupes, par voie orale, à des distances comprises entre 20 et 200 km. La nouvelle tranche d'appareils servira au raccordement radio (données) du SIC FT.

Simulateur de tir au laser pour le char 87 Léopard WE

Le LASSIM Leo remplace les simulateurs de tir techniquement désuets acquis avec le PA 84. Les armes auxiliaires (mitrailleuses) sont aussi simulées. Le nouveau simulateur peut fournir à la centrale de direction les données



(Photos : CME, armasuisse)

relatives à la position sur le terrain, à la simulation des dommages, aux systèmes d'armes impliqués et à leurs effets. Cela permet d'instruire plus efficacement les équipages de chars.

La tâche la plus difficile que doit accomplir l'équipage d'un char 87 Léopard consiste à toucher un but en mouvement. La détermination correcte du point de prévision sur la base de la distance, de la vitesse du but et de sa direction de marche demande beaucoup d'exercice. Le LASSIM Leo est engagé contre des véhicules-cibles ou en duel contre d'autres véhicules également dotés de simulateurs au laser.

La simulation au laser ne peut toutefois pas se substituer intégralement à l'utilisation du système réel et on ne peut pas renoncer complètement à des tirs avec des munitions d'exercice et de combat. ■



Conduite et exploration dans toutes les situations	Mio. CHF
Système d'information de conduite des FT, 2 ^{ème} étape	278
Accroissement de la capacité de l'infrastructure des télécoms	277
Effet des armes	
Simulateur de tir au laser pour le char 87 Léopard WE	26
Total	581

Le DDPS à la Züspa 2007

Vélodrome d'Oerlikon : La piste du succès

Cet automne, le DDPS prend la route pour Zurich ! La dernière semaine de septembre, à l'occasion de la traditionnelle foire d'automne de Zurich « Züspa », le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports se présente dans une exposition attractive et conviviale. A l'intérieur et autour du vélodrome à ciel ouvert d'Oerlikon, de nombreuses constructions de bois accueilleront les stands de tous les domaines d'activité du DDPS et d'armasuisse.

Défense

Expositions d'armes et d'appareils, voyages dans un char de grenadier, village des animaux de l'armée, démonstrations des troupes de sauvetage, présentation de la situation aérienne suisse heure par heure, simulateurs de tir et de conduite, présence de la Police militaire, tour d'observation de l'ONU et technique du déminage, recrutement et domaine du Personnel de l'armée, musique militaire, etc.

Protection de la population

Simulateur de tremblement de terre, Centrale nationale d'alarme, démonstrations des pompiers, de la police, des services de sauvetage, bar du Laboratoire de Spiez, etc.

Sport

Vraie piste de bob – avec un fantastique concours ! Football avec le tir au but électronique, paroi de grimpe, informations à propos d'EURO 08, présence de sportifs d'élite et possibilité de mesurer votre propre condition physique, tente permettant de s'entraîner comme en haute altitude, etc.

armasuisse

Prise de mesure électronique pour la confection d'uniformes (scanline), technologie d'absorption de la transpiration pour de nouveaux tissus d'habillement, expositions diverses d'armement, etc.

Events

Concerts de diverses formations de musique militaire, défilés de mode (modeshow), gastronomie au Bistro Militaire, démonstrations de chevaux et chiens de l'armée, etc.



Züspa

Züspa 2007 – La Foire d'automne de Zurich

- Durée :** du 21 au 30 septembre 2007
- Horaires :** lu-ve : 12-20 h., sa-di : 10-19 h.
Chaque soir dès la fermeture des portes, l'exposition DDPS organise des événements particuliers jusqu'à 21h30 - Entrée gratuite !
- Lieu :** Messezentrum Zürich
Vélodrome Oerlikon
- Accès conseillé :** Transports publics
(billet + entrée combinés)
- Entrée :** 6 francs par personne
(avec le bon ci-dessous)
- Informations :** www.vbs.admin.ch
www.zuespa.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bon

Züspa

**Pour une entrée unique à la Züspa 2007 pour la moitié
du prix normal : 6 francs au lieu de 12 francs**

Ce bon doit être présenté
à une caisse d'entrée de la Züspa 2007

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bon

Züspa

**De réduction de 2 francs pour une croûte
au fromage – l'originale croûte militaire !**

Ce bon doit être présenté à la caisse
du Bistro Militaire à la Züspa 2007

Trois jeunes recrues avec trois objectifs différents

De l'énergie féminine à Dübendorf

Angela Ipser, Sabrina Lang et Alicia May sont entrées au service en novembre 2006 à l'école de recrues de l'aide au commandement des Forces aériennes 95-3 à Dübendorf. Qu'est-ce qui motive les trois femmes à accomplir leur service militaire ? Et que vont-elles faire après l'ER ?

Texte et photo : Marion Romann, cp sauv 4/3

Pendant les premières heures, les trois recrues ressentait une certaine nervosité. Mais, puisqu'elles ont été bien accueillies par leurs camarades masculins, la fierté et – avant tout – la curiosité ont rapidement pris le dessus. Le maniement d'appareils de transmission, d'installations radars et d'observation de la météo, de terminaux TED du système de conduite et d'information des Forces aériennes et des systèmes pour l'exploration électronique dans le domaine de la radio aérienne et des radars sont des activités parmi d'autres de leur domaine d'action. Pourquoi une femme se risque-t-elle à une telle démarche ?

Relever un nouveau défi

Angela Ipser a fait un apprentissage d'employée de commerce et a obtenu une maturité professionnelle. Elle voulait relever un nouveau défi. Grâce à l'armée, elle espère apprendre à connaître ses forces et ses faiblesses et souhaiterait être formée tout particulièrement à la technique de commandement. Elle a appris que les matières qui l'intéressent sont enseignées à l'académie militaire. Qu'y a-t-il de mieux que de combiner le défi militaire avec les études et d'embrasser la profession d'officier de carrière ? Elle s'est tout d'abord intéressée aux troupes de combat ; mais, elle s'est finalement décidée pour l'aide au commandement des Forces aériennes (ACFA). Son entourage la soutient et trouve que cette voie lui convient.

Candidate pilote

Sabrina Lang rêve depuis son enfance de devenir pilote militaire. Cela suppose tout d'abord d'accomplir l'école de recrues (ER) et de monter les échelons jusqu'à celui d'officier. En tant que candidate pilote, elle a déjà passé et réussi de nombreux tests avant d'entrer à l'ER. Déjà bien avant le recrutement, il était clair pour elle qu'elle voulait rejoindre les Forces aériennes. Comme elle devrait accomplir du service auprès de la troupe avec laquelle elle aura accompli son ER si elle venait à être éliminée de la sélection des pilotes, sa décision s'est portée sur l'ER dans l'ACFA. Sa décision lui offre un autre avantage puisqu'elle s'intéresse à une formation civile chez Skyguide. Sa mère déjà caressait l'idée d'entrer au service militaire. Sabrina peut donc compter sur son soutien inconditionnel. L'entou-



Trois jeunes femmes pleines d'énergie : sdt Ipser Angela, recr May Alicia, sdt Lang Sabrina (depuis la gauche).

rage de Sabrina a, lui aussi, salué sa décision bien que nombre de ses collègues n'accomplissent, pour leur part, pas de service militaire.

Profession désirée : capitaine

Avant l'ER, Alicia May exerçait une profession typiquement féminine. Comme elle aimerait devenir plus tard capitaine dans la marine marchande, elle voulait accomplir l'ER – de préférence dans les troupes de combat. Elle a recherché des informations par l'intermédiaire de son frère et a rempli le formulaire d'inscription pour le recrutement. Comme elle s'est blessée lors du test de fitness du recrutement, elle a dû renoncer à son premier choix et s'est décidée pour l'ACFA. Ni son entraîneuse de football, ni sa mère ne se sont réjouies de sa décision. Mais le reste de son entourage privé s'est montré fier d'elle – en particulier son ancien chef qui la soutenait dès qu'il en avait la possibilité.

« La meilleure école de vie »

Toutes les femmes se plaisent à Dübendorf. L'esprit de corps qui règne dans leurs sections a un effet encourageant sur les trois recrues. Au niveau sportif, elles n'ont également aucun problème pour suivre le rythme imposé. Angela va suivre une formation de quartier-maître (Qm) et Sabrina une formation d'officier de renseignements (of rens). Alicia va terminer l'ER et aspirer à une formation de matelot.

Et quand on leur demande si c'était à refaire, elles répondent sans hésiter par l'affirmative : « c'est la meilleure école de vie ! » ■

REMOVE : un engagement de l'armée placé sous le signe de la sécurité de vol

Des tonnes de ferraille de retour dans la vallée



Claude Olivier Marti, chef des installations de transport de la gestion technique des immeubles de la Base logistique de l'Armée (BLA) à Meiringen, dirige les engagements REMOVE.

Sous le titre REMOVE, l'Armée suisse contribue depuis cinq ans à la sécurité de vol dans les Alpes et a jusqu'à présent démonté 264 téléphériques et lignes électriques hors d'usage. Visite du troisième CR de l'année dernière dédié à la mission REMOVE.

Texte et photos :

Urs Müller, Communication EM cond A

Quelques jours auparavant, le travail dans les montagnes aurait été optimal grâce aux conditions météorologiques. En ce vendredi du mois d'août 2006, la mission dans le Val Bedretto s'est cependant déroulée sous la pluie et par une température proche de 0° C. Nous rendons visite à l'équipe de REMOVE à All'Acqua (TI). L'engagement REMOVE consiste à supprimer des lignes électriques et téléphoniques hors d'usage ainsi que des objets non utilisés prove-

nant des installations de transport et des téléphériques qui pourraient compromettre la sécurité de vol. La direction du projet incombe à la garde aérienne de sauvetage. Les acteurs sur place sont Claude Olivier Marti, chef de la maintenance des installations de la Gestion technique des bâtiments de la Base logistique de l'armée (BLA) à Meiringen, et la troupe. Le programme de la semaine prévoit le démantèlement d'un téléphérique pour le transport de personnes et de matériel à Val d'Olgia. Dix militaires s'affairaient sur la montagne sous la direction du spécialiste des téléphériques Arthur Venzin, Forces aériennes, et de Diego Dotta, Centre d'infrastructure d'Andermatt.

Démontage en vue du transport

Le « General-Guisan-Bähnli », comme s'appelle le téléphérique, s'arrête à la station intermédiaire. Depuis là, même un général devrait aujourd'hui se déplacer à pied, car seul un trou

béant subsiste en amont de la station du téléphérique. Le détachement a accompli tout le travail, escaladé les pylônes de 12 mètres, retiré les câbles porteurs et les câbles tracteurs et renversé de lourds supports. Les câbles en acier et les pylônes de plusieurs tonnes sont découpés à l'aide de chalumeaux et de disques à découper jusqu'à ce que les pièces restantes puissent être acheminées dans la vallée à l'aide d'un Alouette 3 ou d'un Super Puma de l'armée. Seuls les socles en béton permettent au spectateur de deviner qu'autrefois, les passagers pouvaient emprunter un téléphérique pour parcourir confortablement un trajet de 2,5 kilomètres. Ces socles devront encore être retirés par le propriétaire.

Découpage et évacuation

Le dernier des sept pylônes est retiré aujourd'hui. Le sdt Christian Graber (32 ans) de Hasliberg accroche le câble du lourd Hi-Trac (machine à moteur dotée d'un câble) et tire sur le châssis

métallique du pylône jusqu'à ce qu'il bascule tout seul. «Au début de REMOVE», explique Claude Olivier Marti, «nous devons presque travailler à mains nues. Entre-temps, l'équipement technique s'est développé». Le véhicule Sprinter resté dans la vallée est équipé de façon à pouvoir être désigné comme un véhicule d'engagement REMOVE.

Que ce soit en Léventine, en Suisse centrale ou dans les Alpes, REMOVE s'est chargé, jusqu'à ce jour, de supprimer 264 obstacles aériens dans toute la Suisse, dont 69 l'année dernière. La garde aérienne, la circulation aérienne Skyguide et l'Office fédéral de l'aviation civile collaborent avec le domaine militaire dans l'engagement REMOVE et des entreprises d'hélicoptères privées participent également. «REMOVE est un véritable travail d'équipe», explique M. Marti.

Outre les propriétaires des installations, qui profitent d'un démontage gratuit, les bénéficiaires sont également les pilotes d'hélicoptères et les parapentistes qui voient le risque de collision réduit, ainsi que les randonneurs qui peuvent jouir d'un paysage intact. Comme l'explique M. Marti, le service est très demandé au Tessin. Dans ce canton, les téléphériques sont en effet soumis à une taxe et les propriétaires ont tout intérêt à démonter une installation qui n'est plus utilisée.

Un travail qui comporte des risques

Claude Olivier Marti sélectionne la troupe adéquate pour REMOVE dans une liste qui comprend environ 200 militaires. Ce sont avant tout les ouvriers habitués à travailler en montagne qui sont recherchés. M. Marti est reconnaissant du soutien fourni par SWISSINT à Stans. Le centre de compétences assure les tâches liées à la comptabilité, de l'annonce des jours de service au paiement de la solde: «malgré cet appui, l'organisation des CR me donne encore suffisamment de travail».

Comme la troupe présente sur place le confirme, le travail n'est pas totalement sans

danger. En effet, couper des câbles épais soumis à une tension mécanique considérable ou déplacer un pylône ou un support de plusieurs tonnes dans un terrain escarpé comporte certains risques. «On doit pouvoir évaluer les zones dangereuses correctement», explique le sdt Heinz Zenger (27 ans) d'Innertkirchen. Pour l'engagement REMOVE, le travail d'équipe est autant important que le talent artisanal.

«Ici, il se passe quelque chose», s'exclame le sgt Urs Von Bergen (28 ans), également d'Innertkirchen. Il ne souhaiterait pas devoir quitter l'engagement REMOVE et se retrouver chauffeur dans un CR ordinaire, notamment en raison de l'esprit de camaraderie très présent au sein du détachement.

Le travail dépend fortement des conditions météorologiques

Le détachement a installé son quartier à la cabane St-Giacomo. Aujourd'hui, c'est le sdt David Sigrist (30 ans) de Sarnen qui cuisine des spaghettis sur une cuisinière à bois pour le dîner de la troupe. Le sdt Sigrist n'est pas cuisinier de métier, mais mécanicien. Lors de son dernier CR, il a été engagé pour la garde d'ambassade et n'a pas apprécié cette expérience, raison pour laquelle il s'est tourné vers l'engagement REMOVE. «Ici, je peux faire quelque chose d'utile». L'isolement ne le dérange pas. La troupe aurait volontiers effectué un vol, mais cela n'a pas été possible en raison du mauvais temps.

Au retour, Claude Olivier Marti salue le travail du détachement: «les hommes ont bien travaillé!». «Il n'a pas toujours été facile de respecter le calendrier», explique M. Marti. «Tous les travaux doivent être terminés pendant le CR, car il n'y a pas assez de personnel pour les travaux ultérieurs. Parfois, le mauvais temps compromet le calendrier. Trois CR REMOVE sont prévus en 2007. 57 installations, en Suisse centrale surtout, doivent être démontées. ■



Le soldat Christian Graber fait tomber le mât d'une tonne avec un Hi-Trac.



Des pièces détachées de l'ancien téléphérique du Val d'Ogia sont prêtes à être transportées depuis la station intermédiaire.



Arthur Venzin, spécialiste téléphérique des Forces aériennes, travaille avec un disque à découper à benzine: le but est de faire des pièces transportables par les airs.

Association IG Uem

Restauration d'appareils historiques

L'association « Interessengemeinschaft Übermittlung (IG Uem) » rassemble et entretient le matériel de transmission historique de l'Armée suisse afin de préserver les témoins uniques du développement de l'information et de la communication pour la postérité. Le développement de ces technologies a toujours été étroitement lié à l'évolution de l'armement. Le matériel de transmission permet de comprendre le développement de notre armée au cours des cent dernières années et de se faire une idée des prestations impressionnantes de l'industrie suisse dans ce domaine.

Le matériel de transmission retiré est confié à l'association qui se charge du stockage et de l'entretien. Grâce à leurs grandes connaissances techniques, les membres remettent les systèmes et les appareils en état de fonctionner et les présentent dans le cadre de manifestations. Lors des Journées des Forces terrestres 2006 à Thoune, l'association IG Uem a ainsi fait fonctionner plusieurs systèmes radio et de faisceaux hertziens des années 1940 à 1970. Les aspects techniques de la restauration ont éveillé l'intérêt des visiteurs de tout âge.

L'association IG Uem a été fondée en 2001. A ce jour, elle compte 150 membres particuliers et regroupe également plusieurs offices militaires et entreprises renommées dans le domaine de la technologie de la commu-



Baucoup d'intérêt pour le téléscripteur radio-crypto « KFF » du début des années 50. (Photo: IG Uem)

nication qui jouissent du statut de membre collectif. L'association fait découvrir une technique fascinante et un véritable savoir-faire dans la restauration d'appareils historiques. www.ig-uem.ch ■

Agenda 2007 / 2008			
02–07.07.07	Swiss Tank Challenge	→ voir également p. A10	Thoune
31.08.07	Championnats d'armée d'été 07* <i>Inscription en ligne: www.armeewettkaempfe.ch</i>		Wangen a.A.
21–30.09.07	Züspa 2007 – La Foire d'automne de Zurich <i>Le DDPS et armasuisse se présentent www.zuespa.ch</i>	→ voir également p. A24	Messezentrum Zurich-Oerlikon
27–30.09.07	Swiss Raid Commando (SRC 07) <i>www.src.ch</i>	→ voir également p. A10	Bière
20.–25.11.07	Armeetage 07 <i>www.armee.ch/armeetage</i>	→ voir également p. A4	Lugano
16–20.04.08	Patrouille des Glaciers <i>Informations et inscription en ligne: www.pdg.ch Délai d'inscription: 22.10.2007</i>	→ voir également p. 6	Zermatt / Verbier
<p>* Forces terrestres, Sport et activités hors du service Papiermühlestrasse 14, 3003 Berne, Fax 031 324 05 79, www.armee.ch/sat</p>			

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Alors, on se bouge ?
www.promotionsante.ch



La Suisse prend du ventre.

Mais pas au service militaire.

A l'armée, les repas sont équilibrés
et le sport* occupe une grande place.

Les personnes avisées se nourrissent
sainement et bougent beaucoup : pour
préserver leur santé, même lorsqu'elles
ne portent pas l'uniforme.

Informations complémentaires :
www.promotionsante.ch
Service médico-militaire :
www.armee.ch/milazd



* « Dans toutes les formations d'application, tous les cours et tous les stages de formation, au moins **2 x 1,5h de sport par semaine** doivent être planifiées comme partie intégrante de l'instruction dans l'emploi du temps ordinaire. » (**Règlement 51.041f, Sport à l'armée**)



Ribbons

Les rubans (rubans) sont des insignes qui sont portés sur l'uniforme de sortie dans un ordre particulier. Ils indiquent le nombre de jours de service accomplis, les bonnes performances sportives ou de tir ainsi que les engagements effectués en Suisse et à l'étranger. Neuf rubans au maximum peuvent être portés.



Exemple de montage avec 5 rubans



Exemple de montage avec 9 rubans

Les **distinctions pour services accomplis** renseignent sur le nombre de jours que le militaire a passé en service d'instruction de base et de perfectionnement à la troupe :



Sans rosette pour 90 jours de service



1 rosette en bronze pour 170 jours de service



2 rosettes en bronze pour 250 jours de service



3 rosettes en bronze pour 350 jours de service



1 rosette en argent pour 450 jours de service



2 rosettes en argent pour 550 jours de service



3 rosettes en argent pour 650 jours de service



1 rosette en or pour 750 jours de service



2 rosettes en or pour 850 jours de service



3 rosettes en or pour 950 jours de service

Les **distinctions** désignent les militaires qui ont accomplis de bonnes performances, prouvées par un examen :



Insigne de haute montagne



Fusil d'assaut, degré 1



Fusil d'assaut, degré 2



Pistolet, degré 1



Pistolet, degré 2



Aide aux camarades / défense ABC



Pontonier navigateur



Pointeur (arme)



Sport militaire 1



Sport militaire 2



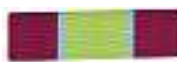
Distinction de compétition sportive militaire

Les **distinctions d'engagement** indiquent que son porteur a participé à un engagement d'une durée déterminée en Suisse ou à l'étranger :



Engagements en Suisse

Engagements à l'étranger :



• Kosovo (exemple)



• Peace Support



• Observateur mil ONU



• Partenariat pour la Paix



• S commandé de longue durée à l'étranger